

Dr Messaoud Belambri, ancien président du Snapo:

P-07

**« Mutation stratégique en cours
dans l'industrie pharmaceutique nationale »**

**Des start-up algériennes
visent l'international**

**Jeunes pousses
en quête de
partenariats**

P-02



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D INFORMATION /Dimanche 24 août 2025//N° 1144// PRIX 20DA

Crise humanitaire à Ghaza

L'Algérie

dénonce la famine imposée par l'occupant

p-04

Après la déclaration officielle de l'ONU confirmant l'état de famine à Ghaza, l'Algérie a réagi en condamnant « avec la plus grande fermeté » l'utilisation de la faim comme arme de guerre et en appelant le Conseil de sécurité à agir pour protéger le peuple palestinien.



Le pavillon de l'AAPI à Yokohama capte l'attention des investisseurs nippons

Le Japon lorgne l'Algérie, porte d'entrée vers l'Afrique

P-03

Un demi-siècle après

P-07

**Le gisement de Gara Djebilet
franchit un cap décisif**



Premier vol Alger-Tamanrasset

P-02

Domestic Airlines s'envole demain

La nouvelle compagnie aérienne « Domestic Airlines » effectuera demain son vol inaugural Alger-Tamanrasset. Créée sur décision du président Abdelmadjid Tebboune, elle vient renforcer l'offre de transport aérien domestique et répondre à la demande croissante de mobilité vers les wilayas du Grand Sud.



Premier vol Alger-Tamanrasset

Domestic Airlines s'envole demain

Domestic Airlines prend son envol demain avec un premier vol Alger-Tamanrasset. Fruit d'une volonté politique affirmée, cette nouvelle compagnie vient renforcer le transport aérien intérieur, améliorer la desserte du Grand Sud et répondre aux besoins croissants de mobilité des citoyens.

Le vol inaugural de la nouvelle compagnie aérienne Domestic Airlines est officiellement programmé pour demain, selon son premier communiqué de presse.

Laquelle annonce a été faite, cinq mois après la décision prise par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, portant création d'une nouvelle compagnie aérienne, dédiée exclusivement aux lignes intérieures.

Dans ce sillage, le premier vol régulier qui va assurer la liaison Alger-Tamanrasset par un Boeing 737-800 s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux consentis pour garantir un développement équilibré à travers l'ensemble du territoire national, et concrétiser ainsi la politique de l'État visant à renforcer l'offre de transport aérien domestique, et faciliter ainsi la mobilité des citoyens vers les wilayas du Grand Sud, selon la même source.

L'initiative qui s'inscrit également dans le cadre de la mission de service public à dimension "stratégique", vient ainsi répondre aux besoins de mobilité des citoyens et de renforcement des liaisons aériennes entre les différentes régions du pays. Cela permet aussi l'appui et l'intégration nationale, voire contribue ainsi aux efforts consentis par l'État en faveur du développement du système national de transport aérien.

Le lancement du vol "Alger-Tamanrasset" par "Domestic Airlines" réaffirme son engagement pour la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays, tout en assurant un service de transport aérien de qualité", se félicite la nouvelle compagnie. Cette dernière a été créée pour renforcer l'offre de transport aérien entre les différentes wilayas du pays et soutenir ainsi le développement socio-économique.

Le processus de création de Domestic Airlines, faut-il le rappeler, s'est mis en branle aussitôt l'annonce faite par le chef de l'État pour aboutir, cinq mois plus tard, au transfert de propriété de Tassili Airlines à Air Algérie. Lequel transfert a été finalisé le 9 août dernier, après plusieurs réunions techniques menées sous la direction du ministre des Transports. À cet effet, le département de Saïd Sayoud avait assuré que l'opération de transfert de propriété a été le fruit d'un processus réglementaire et juridique rigoureux, adopté conformément aux plus "hauts standards" de gouvernance. Cela avait pour objectif d'assurer une transformation "fluide" et "transparente", et de garantir la continuité de l'activité ainsi que la qualité des services offerts aux clients.

Au-delà de l'aspect purement logistique, la compagnie "Domestic Airlines" est présentée comme un "outil stratégique"



permettant le renforcement de l'intégration nationale et devrait contribuer à la "dynamisation" du tourisme intérieur, tout en "consolidant" les principes "d'équité" et de "justice" entre les citoyens. Enfin la naissance de cette filiale d'Air

Algérie vient couronner une vision "ambitieuse" et une forte volonté politique du président de la République de développer le service public de transport aérien. Afin d'assurer un service de qualité et de répondre à la demande croissante

de transport aérien, Domestic Airlines sera servie d'entrée avec une flotte de 16 nouveaux avions de type ATR, en sus des 15 avions qui appartenaient à la désormais défunte Tassili Airlines.

Kader M.

Des start-up algériennes visent l'international

Jeunes pousses en quête de partenariats

Un groupe de start-up algériennes a bénéficié cet été d'un programme de voyages d'exploration dans des pays leaders en matière d'innovation. Ces séjours, organisés sous la supervision du ministère de l'Économie de la connaissance, des start-up et des microentreprises, leur ont permis de découvrir des expériences internationales réussies et d'échanger directement avec des acteurs de premier plan en Chine, en Corée du Sud et aux États-Unis. La délégation envoyée aux États-Unis, le 11 juillet, comprenait 24 représentants de start-up algériennes. Un nombre similaire a pris part à la mission en Corée du Sud, partie le 13 juillet. Quant au voyage vers la Chine, lancé le 27 juillet, il a regroupé 25 entreprises émergentes qui ont pu explorer certains des environnements les plus dynamiques de l'innovation mondiale, à travers la visite de grands incubateurs et centres technologiques.

Ces missions, encadrées par l'accélérateur public Algeria Venture, ont permis aux participants « d'entrer en contact avec des leaders de l'innovation, de partager leurs expériences avec leurs homologues et d'explorer des perspectives de coopération stratégique avec des institutions locales et internationales ».

Tous les participants interrogés ont salué cette initiative, organisée pour la deuxième année consécutive, en soulignant la richesse du programme et les enseignements tirés, notamment sur « les secrets du succès des écosystèmes d'innovation et d'entrepreneuriat » dans ces pays et leur possible adaptation en Algérie.

Pour Abdelhamid Kendouz, directeur et

fondateur de la société AmanaTech, spécialisée dans la fintech, son séjour en Chine lui a permis de conclure que « le succès de toute organisation innovante repose sur la coopération entre tous les acteurs : le gouvernement, les universités et les start-up ». Il a noté que l'environnement chinois se distingue par « la rapidité d'exécution et la capacité à transformer les idées en projets concrets dans un délai court », des atouts qui, selon lui, peuvent être adaptés au contexte algérien.

Et d'ajouter : « Telle que l'Algérie dispose d'un potentiel humain énorme. Avec le soutien croissant de l'État aux start-up, il est possible de transformer l'audace de notre jeunesse et la montée en puissance du numérique en solutions locales au service de l'économie nationale. »

Bien que ces missions visaient avant tout à l'apprentissage, les participants ont constaté que le côté chinois manifestait également « un intérêt clair pour l'établissement de partenariats avec l'Algérie ». Kendouz a expliqué que des rencontres et échanges avec des investisseurs potentiels en Chine ont montré « un intérêt réel pour le marché algérien, perçu comme une porte stratégique vers l'Afrique ».

De son côté, Amine Mekra, représentant de TM Solutions, développeur de la plateforme « Binyan » dédiée au secteur du bâtiment et de l'immobilier, a indiqué que même si les discussions bilatérales avec les partenaires chinois « en sont encore à un stade préliminaire, elles ont ouvert la voie à une coopération potentielle, notamment dans le domaine des technologies vertes ».

« L'environnement des affaires en Chine se caractérise par l'intégration de solutions

innovantes à tous les niveaux, y compris la gestion de projets, le marketing et la prise de décision », a-t-il ajouté, exprimant l'espoir d'adapter ces pratiques à la réalité algérienne pour accroître la compétitivité.

Il a également évoqué un projet en cours dans son entreprise visant à intégrer l'intelligence artificielle à grande échelle, notamment pour la relation client, le service après-vente, la gestion des ressources et même l'anticipation des besoins futurs du marché. Selon lui, l'écosystème algérien des start-up « bénéficie déjà d'un soutien important et d'un cadre encourageant », mais il estime qu'il reste à développer « davantage d'audace et d'initiatives pour répondre aux besoins des citoyens ».

Mekra recommande aux jeunes porteurs de projets de s'ouvrir davantage aux expériences internationales, car elles « contribuent fortement à changer la manière de penser et de travailler », tout en élargissant leurs réseaux et en tirant le meilleur parti des relations établies. Il rappelle que le succès repose sur « la persévérance, la flexibilité et l'esprit d'apprentissage ».

Islem Mahi, fondatrice de la plateforme Socialscope spécialisée dans la gestion des comptes sur les réseaux sociaux, a passé deux semaines dans la Silicon Valley, aux États-Unis, berceau du concept de start-up. Au cours de ce séjour, il a présenté son projet à quatre reprises devant des investisseurs et experts. Selon lui, il a constaté un véritable intérêt, aussi bien de la part de potentiels investisseurs que d'experts qui lui ont prodigué des conseils précieux.

Cette expérience a renforcé sa confiance et

poussé son équipe à accélérer le développement de son projet, tout en restant en contact avec les investisseurs rencontrés. « Ce voyage a suffi à changer radicalement ma vision de la gestion des projets innovants », a-t-il confié, ajoutant que « la mentalité américaine repose sur une approche plus indépendante, centrée sur le porteur du projet plutôt que sur le projet lui-même, surtout au début, avec un accent mis sur les réalisations avant les bénéfices et sur l'organisation des cycles de financement ».

Pour Farah Toumi, fondatrice d'AgroTech Solutions dans le domaine de l'agriculture intelligente, les start-up algériennes ont la capacité de réaliser « de grands bonds qualitatifs » si elles tirent véritablement profit des expériences internationales, comme celle de la Corée du Sud qu'elle a visitée dans le cadre du programme. Elle a souligné que l'écosystème coréen se distingue par une planification stratégique des projets, la construction de modèles économiques évolutifs à l'international, des mécanismes innovants pour attirer les investissements et un recours accru aux données dans la prise de décision, en particulier dans les secteurs émergents comme l'agritech.

Lors de son séjour, elle a participé au salon « AgroFoodTech », où elle a présenté son projet et exploré des opportunités de collaboration avec des partenaires coréens.

Le programme de voyages d'exploration prévoit une prochaine étape en Slovaquie, ajoutée sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Younes B.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

L'Algérie veut densifier son tissu productif

L'investissement privé en première ligne

Les facilités, administratives, techniques et matérielles, dont l'affectation de lots de terrains pour les projets industriels créateurs d'emplois, semblent porter leurs fruits : À fin juillet dernier, le nombre de projets déclarés effectifs par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) via son site web officiel s'est établi à 16 500, très proche du chiffre de 20 000 escomptés par les pouvoirs publics.



■ Par Merouane Korso

Cette bonne nouvelle sur le front économique donne sa pleine mesure à la nécessité de mettre en place dans les meilleurs délais le guichet unique pour accélérer justement la création d'entreprises avec des activités diverses via la concrétisation de projets d'investissements porteurs de richesses et de croissance de l'économie nationale. D'autre part, l'AAPI a souligné par la voix de son directeur Omar Rekkache que parmi ces nouveaux projets finalisés fin juillet dernier, plus de 700 d'entre eux sont entrés en phase effective d'exploitation. Selon le patron de l'AAPI, ces évolutions traduisent à la fois une densification soutenue de l'économie nationale, et surtout une relance de l'investissement. Dans la foulée, l'AAPI annonce, sur la nature de ces projets d'investissements, que, globalement, la grande majorité des projets inscrits auprès de ses guichets sont le fait d'investisseurs privés, alors que l'industrie vient en tête des secteurs qui captent le plus d'intentions et de projets d'investissements. Pourtant, récemment, l'AAPI, pour assainir ses dossiers et mettre de l'ordre dans le dossier des investissements, avait annoncé dans un communiqué que les porteurs de projets n'ayant pas

encore finalisé leurs investissements se verront retirer ces lots de terrains au profit de ceux ayant effectivement mené à bien leurs projets. «L'Agence algérienne de promotion de l'investissement porte à la connaissance de l'ensemble des investisseurs et porteurs de projets détenteurs de décisions d'attribution provisoires d'assiettes foncières relevant du domaine privé de l'État, destinées à la réalisation de projets d'investissement, n'ayant pas encore finalisé les procédures d'enregistrement définitif de leurs projets, conformément aux dispositions de la loi 22-18 relative à l'investissement, que le processus d'annulation de ces décisions et de réaffectation des assiettes foncières a été entamé au profit des porteurs de projets prêts à entrer en phase de réalisation.» Cette décision de l'AAPI explique surtout que beaucoup de projets d'investissements déclarés ne sont pas arrivés au bout de leur processus, et qu'un assainissement devait être opéré pour ne laisser que les vrais investisseurs, et éliminer ceux tentés seulement par l'acquisition d'assiettes foncières. Les projets soumis à l'AAPI n'étaient-ils pas assez bien montés, réfléchis ou par contre ont été affectés par manque de financements ? La question reste posée car ces projets soutenus par l'AAPI bénéficient d'une affectation d'octroi de terrain

dans le cadre du foncier industriel devant servir de support aux projets économiques, d'ailleurs largement soutenus par le président de la République qui a donné une importance extrême au foncier dans le cadre des projets d'investissement créateurs de richesses. On se rappelle qu'à la fin du mois de décembre dernier et au sortir d'une réunion avec le gouvernement sur le foncier industriel, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait donné des instructions fermes pour renforcer le portefeuille foncier de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) en vue de répondre aux nombreuses demandes des investisseurs. Le président de la République a donné des instructions fermes pour prendre en charge cette question et assurer un nombre suffisant de ces assiettes jusqu'à la concrétisation effective de 20 000 projets à moyen terme, c'est-à-dire durant le deuxième mandat présidentiel, expliquait le directeur de l'AAPI, M. Nekkache. Il reste que l'entrée en fonction du guichet unique va accélérer et fluidifier encore plus les projets d'investissements de porteurs de projets, qu'ils soient nationaux ou étrangers dans le cadre des IDE. Actée officiellement, fin avril dernier en Conseil des ministres, la mise en place effective de ce guichet unique devrait intervenir très prochainement

et son rôle, tel que précisé par le président de la République, «portera fondamentalement sur l'acte pur d'investir et n'aura nul rapport avec la gestion administrative, que ce soit au niveau centralisé ou décentralisé». Sa finalité, avait en outre expliqué le chef de l'État, est de «lever toutes les difficultés et entraves auxquelles peuvent être confrontés les investisseurs, en particulier celles d'ordre bureaucratique, et c'est pour cela qu'il sera juridiquement et techniquement habilité à gérer et à suivre toutes les opérations en relation avec l'investissement». Pour rappel, à fin 2024, l'AAPI avait annoncé fin 2024 plus de 10 303 projets enregistrés par des investisseurs locaux, pour une valeur dépassant 3 365 milliards de DA. Et, à fin février dernier, l'agence avait enregistré plus de 700 projets d'investissement, depuis le début de l'année en cours, d'une valeur de plus de 889 milliards de DA. L'effet d'annonce passé, il reste que les investissements et leurs montages financiers dépendent de beaucoup de facteurs, et la finalisation de certains projets est beaucoup plus liée au climat général des affaires et à la confiance dans les institutions financières qu'aux avantages octroyés. Il est cependant notoire de relever que malgré certains obstacles, beaucoup de projets ont été finalisés et sont en cours de réalisation.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Demain se construit aujourd'hui

■ Youssef S.

Dans un monde de plus en plus intégré, l'attractivité de l'investissement direct étranger (IDE) est devenue une préoccupation majeure, aussi bien pour les pays développés que pour les pays en développement. Aujourd'hui, de nombreux territoires se livrent à une concurrence intense afin de capter un capital international en quête de destinations les plus attractives. Consciente de cette dynamique, l'Algérie œuvre depuis plusieurs années à encourager l'arrivée des investissements étrangers sur son sol. La taille et le dynamisme de son marché représentent des atouts déterminants dans les choix de localisation des entreprises étrangères. Une firme qui choisit de s'y implanter est avant tout séduite par l'ampleur du potentiel de la demande nationale. Cette implantation lui permet d'accéder plus facilement au marché local, de mieux cerner les besoins des consommateurs, de développer une image de marque locale et de rivaliser directement avec les acteurs déjà présents. À cela s'ajoute la position géographique stratégique de l'Algérie. Située à la porte de l'Afrique, à proximité de l'Europe, intégrée dans l'espace arabe et au cœur du Maghreb, elle constitue un carrefour régional favorable aux IDE, notamment ceux orientés vers l'exportation. Cette situation géopolitique avantageuse lui offre également l'opportunité de tirer parti des zones de libre-échange. Si le pays s'est tourné vers l'IDE, c'est pour diversifier ses sources de financement extérieur, tout en évitant un recours systématique à l'endettement. L'objectif est clair : préserver la souveraineté nationale dans un contexte international marqué par l'instabilité. Il ne s'agit plus d'un simple slogan, mais d'une nécessité vitale. Le pays l'a démontré à travers une diplomatie fondée sur des principes, le renforcement de ses capacités de défense et la protection de ses ressources stratégiques. Cependant, cette souveraineté ne pourra être pérenne que si elle repose sur des bases économiques solides. C'est pourquoi notre pays cherche aujourd'hui à s'affranchir de sa dépendance à la rente pétrolière. Le président de la République a d'ailleurs fixé un cap ambitieux : porter le PIB à 400 milliards de dollars d'ici 2027, contre environ 264 milliards actuellement. Pour atteindre cet objectif, une série de réformes institutionnelles ont été engagées. Elles visent à instaurer un climat d'affaires plus attractif et compétitif, capable d'attirer durablement les flux d'IDE. Ces réformes témoignent de la volonté du pays d'adapter ses politiques économiques et réglementaires afin de réunir un ensemble de conditions, qualifiées de variables de contrôle, indispensables à la création d'un environnement favorable à l'investissement et au service d'un développement durable, car l'avenir se bâtit aujourd'hui. Y.S.

Le pavillon de l'AAPI à Yokohama capte l'attention des investisseurs nippons Le Japon lorgne l'Algérie, porte d'entrée vers l'Afrique

Le pavillon de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a fortement attiré l'attention des entreprises japonaises lors du salon Africa Lounge, tenu du 20 au 22 août à Yokohama (Japon). L'événement s'est déroulé en marge de la 9^e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 2025), à laquelle a pris part le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Noureddine Ouadah, représen-

tant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Rassemblant 195 exposants issus d'organismes africains et d'entreprises nipponnes, ce salon a offert une vitrine pour l'Algérie, présentée comme un pôle de croissance émergent sur la scène économique mondiale et un marché porteur pour les investisseurs japonais. Selon l'AAPI, plusieurs sociétés japonaises, actives notamment dans l'agroalimentaire, l'industrie automobile, l'électronique, l'analyse satellitaire, la signalisation ferroviaire et les

aliments pour bétail, ont manifesté leur intérêt pour l'Algérie en tant que porte d'entrée vers l'Afrique. Le stand algérien était animé par Imane Toumi, directrice à l'Agence, et Brahim Slamani, directeur du guichet unique décentralisé de Skikda. Ils ont présenté aux visiteurs les avantages offerts par le cadre législatif national en matière d'investissement et de foncier économique, soulignant la volonté de l'Algérie d'attirer les capitaux japonais et de consolider son partenariat stratégique avec le Japon.

Crise humanitaire à Ghaza

L'Algérie dénonce la famine imposée par l'occupant

L'Algérie a condamné hier « avec la plus grande fermeté » l'utilisation de la famine comme arme de guerre contre les habitants de Ghaza, après la déclaration officielle de l'ONU confirmant l'état de famine dans l'enclave palestinienne. Alger appelle la communauté internationale, et notamment le Conseil de sécurité, à agir face à ce qu'elle qualifie de « guerre d'extermination » menée par l'entité sioniste.



■ Par Karima Baba Aissa

L'Algérie a condamné samedi « avec la plus grande fermeté » les pratiques de l'entité sioniste contre le peuple palestinien. Elle a dénoncé « l'arme de la famine » imposée aux habitants de la bande de Ghaza dans le cadre de « la guerre d'extermination » en cours, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Le communiqué rappelle que « dans un précédent d'une extrême gravité, le premier du genre dans

l'histoire de la cause palestinienne et de l'ensemble du Moyen-Orient, l'Organisation des Nations unies a officiellement déclaré hier l'état de famine dans la bande de Ghaza ». Le ministère souligne que « ce qui suscite la plus vive réprobation et indignation, c'est que cet état de famine avéré n'est nullement le résultat de circonstances contraignantes, mais bien un choix politique et l'aboutissement d'une planification et d'une stratégie de l'occupation israélienne ». Il ajoute que « l'état de famine qui

vient d'être déclaré n'est en rien étranger au projet de déplacement forcé, ni au projet de réoccupation de Gaza, ni encore à ce qui est désormais connu sous le nom de projet « Grand Israël ». L'Algérie appelle la communauté internationale, et en particulier le Conseil de sécurité de l'ONU, à « assumer ses responsabilités » pour stopper ce projet et préserver « les fondements de la solution à deux États ». Elle affirme aussi son engagement, en tant que membre du Conseil de sécurité, à poursuivre ses ef-

forts diplomatiques pour soutenir le peuple palestinien, mettre fin à cette « catastrophe humanitaire sans précédent » et accélérer l'établissement d'un État palestinien indépendant avec Al-Qods Acharif pour capitale. La crise humanitaire à Ghaza s'aggrave. Selon le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, « plus de 15 600 patients, dont 3800 enfants, ont encore besoin de soins spécialisés » et doivent être évacués. Il a renouvelé son appel à un cessez-le-feu immédiat et demandé de faciliter la livraison de l'aide humanitaire. Le ministère palestinien de la Santé a indiqué que le bilan de l'agression génocidaire menée depuis le 7 octobre 2023 s'élève à 62 622 martyrs et 157 673 blessés, en majorité des femmes et des enfants. Rien que ces dernières 24 heures, 61 martyrs et 308 blessés ont été transférés dans les hôpitaux de Ghaza. Depuis le 18 mars, 10 778 Palestiniens ont été tués et 45 632 autres blessés. De nombreuses victimes restent encore sous les débris. Les attaques contre les Palestiniens attendant l'aide humanitaire ont déjà fait 2 076 martyrs et 15 308 blessés, ont précisé les autorités sanitaires. La famine déclarée à Ghaza a aussi provoqué de vives réactions internationales. Le ministre britannique des Affaires étrangères, David Lammy, a jugé ce rapport « effroyable, un scandale moral et une catastrophe d'origine humaine ». Il a ajouté : « Le blocage par le gouvernement sioniste de l'acheminement d'une aide humanitaire adéquate à Ghaza a provoqué cette catastrophe d'origine humaine. C'est un scandale moral. » Le Programme alimentaire mondial (PAM) a, de son côté, appelé à « une action urgente » pour faire face à cette crise. Son expert Jean-Martin Bauer a rappelé que « c'est la première fois qu'une famine est confirmée au Moyen-Orient, ce qui représente un moment historique ». Selon l'ONU, plus d'un demi-million de personnes à Ghaza vivent dans des conditions « catastrophiques », caractérisées par « la famine et la mort », conséquence directe du blocus et des attaques de l'entité sioniste.

TICAD 9 :

la RASD inflige un revers diplomatique au Maroc

La neuvième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 9), tenue à Yokohama, a consacré une victoire diplomatique éclatante de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Malgré les manœuvres répétées du Maroc, le sommet nippo-africain, soutenu par le Japon et l'Union africaine, a réaffirmé l'unité africaine et l'égalité souveraine de tous ses États membres, plaçant la RASD au cœur de la scène diplomatique internationale. Les travaux de la neuvième édition de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) se sont achevés vendredi soir à Yokohama, au Japon, dans une atmosphère marquée par la présence effective de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Cette participation, hautement symbolique, a constitué un revers cuisant pour le Maroc, qui a échoué à obtenir la suppression de la mention « des États membres de l'Union africaine » du communiqué final. La rencontre s'est conclue par une réaffirmation ferme et unanime du principe intangible de l'unité africaine. La conférence nippo-africaine a adopté la Déclaration TICAD 9, qui affirme dès son préambule que le partenariat repose sur les pays membres de l'Union africaine. Le texte met en avant un partenariat entre le Japon et les États membres de l'Union africaine, avec d'autres organisations, notamment la Commis-

sion de l'UA, les Nations unies, le PNUD et la Banque mondiale. Cette formulation, répétée à plusieurs reprises, scelle la victoire des positions africaines et consacre l'égalité de tous les membres de l'Union, y compris la République sahraouie.

L'échec patent des manœuvres marocaines

Malgré ses contestations incessantes, Rabat s'est heurté à l'unanimité des participants, qui ont balayé ses tentatives d'exclure l'État sahraoui, membre fondateur de l'Union africaine, des rencontres internationales et des instances continentales. Cette défaite diplomatique isole davantage le Maroc, qui s'acharne à remettre en cause l'unité africaine, sans parvenir à briser le consensus continental et international. La République sahraouie a pris part aux travaux avec une délégation de haut niveau, dirigée par le Premier ministre Bouchraya Hammoudi Bayoun, accompagné du ministre des Affaires étrangères et africaines, Mohamed Yeslem Beissat, et de l'ambassadeur auprès de l'Union africaine, Lamine Abaali. Leur présence officielle, reconnue et protégée, a constitué une confirmation éclatante du statut de la RASD sur la scène africaine et internationale. Dans une déclaration, M. Beissat a souligné que cette neuvième édition s'est conclue par la

participation active de la République sahraouie aux côtés de l'ensemble des États africains, rappelant que « l'un des faits marquants fut le dispositif sécuritaire strict mis en place par les autorités japonaises pour protéger la délégation sahraouie, son drapeau et sa pancarte, afin d'éviter la répétition des incidents scandaleux provoqués l'an dernier par les représentants marocains ». Le ministre a ajouté que « les agissements irresponsables et provocateurs de certains diplomates marocains ont eu pour conséquence d'inciter l'État hôte à garantir, cette fois-ci, la dignité et la sécurité de la délégation sahraouie ». Une situation qui, selon lui, a placé la RASD au centre de l'attention et de la solidarité des participants. Enfin, le chef de la diplomatie sahraouie a insisté sur la portée du communiqué final, qui multiplie délibérément la mention « États membres de l'Union africaine » malgré l'opposition du Maroc et de quelques alliés marginaux. Il a souligné que « le Japon et les pays africains ont envoyé un message clair en réaffirmant leur attachement indéfectible à l'intégrité de l'Union africaine et à l'égalité souveraine de tous ses membres ». Cette victoire politique et diplomatique de la République sahraouie à TICAD 9 illustre, une fois de plus, l'échec des manœuvres marocaines et la solidité de la solidarité africaine face aux tentatives de division.

Y. B.

Rafik Temghari, président de l'association Cercle « Emir Abdelkader » :

« La défense de l'Algérie et de la communauté, une priorité »

Alors que les relations entre l'Algérie et la France ne cessent de se dégrader de plus en plus, des voix émanant d'hommes politiques, d'intellectuels, d'associations et autres citoyens s'élèvent pour dénoncer les campagnes politiques à l'encontre du pays et visant aussi la communauté algérienne vivant dans l'Hexagone. Ainsi le président de l'association « Cercle de l'Emir Abdelkader », Rafik Temghari, n'est pas allé avec le dos de la cuillère pour faire part au journal « El Khabar » des efforts consentis par l'association quant à faire face aux campagnes politiques et médiatiques visant la communauté algérienne vivant en France.

Pour preuve, Temghari a affiché plutôt un optimisme modéré quant à une possible accalmie relative entre l'Algérie et la France à moyen terme. Ce dernier conditionne d'ailleurs la possible accalmie par le maintien des canaux de dialogue ouverts entre les deux pays.

Car en fin de compte c'est la communauté algérienne vivant en France qui subit les conséquences des tensions, causées par l'intensification voulue des provocations racistes émanant de personnalités françaises connues, à l'exemple des derniers propos de l'ancienne ministre Noëlle Lenoir sur la chaîne « CNEWS », de certains partis de droite et d'extrême droite exploitant les questions migratoires et identitaires à des fins de levier électoral. Temghari rappelle dans le même entretien avec « El Khabar » l'initiative de l'association de réunir les signatures de personnalités politiques et de chercheurs à des fins de notification et de dépôt de plainte contre les propos offensants de l'ex-ministre européenne Noëlle Lenoir, en faisant état de la lettre adressée au procureur de la République française, et de la poursuite selon lui d'autres démarches non rendues publiques pour des raisons stratégiques. Mettant en exergue la défense de l'Algérie comme étant un souci majeur, voire une priorité de la communauté algérienne établie en France, le président de cercle de l'Emir Abdelkader considère que la communauté a toujours été la première à payer le prix de toute tension politique ou sociale, soit dans l'Hexagone ou entre les deux pays. Mettant en cause les déclarations et discours racistes et haineux visant les Algériens et les immigrés en général, Temghari a affirmé : « Les déclarations racistes croissantes visant les Algériens et les immigrés en général ne sont pas le fruit du hasard, mais le reflet d'un climat politique en crise nourri par plusieurs facteurs, au premier rang desquels la montée de l'extrême droite qui recourt toujours à un discours de haine pour gagner des voix électorales. Et d'ajouter : « En plus des crises internes vécues par l'Hexagone, telles que le chômage et la dégradation des services publics, poussant certains à faire porter la responsabilité aux immigrés. » Le président de cercle de l'émir, Abdelkader, a tenu à rappeler l'impact de la mémoire coloniale non apaisée entre l'Algérie et la France, au demeurant un facteur sous-jacent, compte tenu de la perception souvent des Algériens comme un symbole du conflit identitaire français. S'agissant de la gestion des affaires liées au racisme par la justice, Temghari reconnaît dans l'entretien avec El Khabar que la justice française censée être indépendante démontre parfois qu'elle peut être influencée par la pression médiatique et politique, notamment pour ce qui est des dossiers sensibles à résonance politique. Le même intervenant à El Khabar a rappelé à l'occasion les procédures judiciaires lancées à l'encontre de figures connues telles qu'Éric Zemmour et Marine Le Pen pour des propos racistes. Cependant les peines prononcées ont été faibles car ne reflétant pas la gravité de leurs discours portant atteinte à la paix sociale et à la cohésion nationale. Pour ce qui est de la réduction des tensions actuelles entre l'Algérie et la France, Temghari a insisté sur la nécessité de l'action sur plusieurs plans. Il s'agit, sur le plan politique, de l'ouverture d'un dialogue direct et courageux entre les deux pays, incluant la reconnaissance mutuelle des dossiers historiques douloureux tels que la colonisation, les essais nucléaires et la question des archives. Au plan économique, Temghari prône le renforcement des partenariats fondés sur l'intérêt commun. Loin des discours condescendants sur le plan culturel et social, il invite à l'ouverture des espaces d'échange humain à travers la culture, les arts et l'éducation, afin de briser les stéréotypes profondément enracinés dans l'imaginaire collectif français.

Kader M.

Enseignants contractuels

Une régularisation historique en cours

Le ministère de l'Éducation nationale a lancé l'opération d'intégration de plus de 82 000 enseignants contractuels avant la rentrée scolaire 2025-2026. Conformément au décret présidentiel, une instruction conjointe avec les Finances et la Fonction publique fixe les modalités de régularisation afin de garantir aux enseignants concernés la pleine jouissance de leurs droits financiers et administratifs.



Par Meriem Kaci

Le ministère de l'Éducation nationale a publié une instruction ministérielle conjointe, élaborée avec le ministè-

re des Finances et la Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative. Ce document fixe de manière détaillée les modalités d'intégration des enseignants contractuels exerçant dans

les établissements scolaires. Cette instruction insiste sur la nécessité d'achever l'opération d'intégration d'ici au 31 août, afin de permettre aux enseignants concernés de jouir pleinement de leurs droits financiers et administratifs. Elle vient ainsi concrétiser la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné l'intégration de plus de 82 000 enseignants contractuels. Datée du 19 août, cette instruction traduit la mise en œuvre du décret exécutif n° 25-152 du 2 juin 2025 relatif à l'intégration des contractuels. Elle vise à lever toute ambiguïté procédurale et à garantir la préservation des droits financiers et professionnels des enseignants, après des retards qui ont notamment privé certains d'entre eux de leur rémunération du mois d'août. L'opération concerne les enseignants contractuels des trois cycles de l'éducation : primaire, moyen et secondaire. Les directions de l'éducation doivent établir des arrêtés collectifs mentionnant les noms,

prénoms et postes occupés, lesquels seront visés par le contrôleur budgétaire et validés par l'autorité compétente. Un contrôle a posteriori de la fonction publique devra intervenir dans un délai maximal de dix jours. Il convient de noter qu'aucun poste budgétaire supplémentaire ne sera créé : seuls les postes déjà occupés par les contractuels seront régularisés. L'instruction impose également une vérification stricte des dossiers administratifs, comprenant : l'arrêt de recrutement en qualité de contractuel, le procès-verbal d'installation, l'attestation de service national ainsi que les certificats médicaux confirmant l'aptitude à exercer. Afin d'accélérer la procédure, le ministère a précisé que des convocations ont été adressées aux enseignants entre le 24 et le 27 août pour compléter leurs dossiers administratifs et médicaux. Les directions de l'éducation multiplient actuellement les efforts pour finaliser cette opération avant la rentrée scolaire. Cette démarche permettra non seulement aux enseignants concernés de bénéficier de la totalité de leurs droits financiers et administratifs, mais aussi de concrétiser un décret présidentiel attendu depuis longtemps, marquant une étape importante dans la régularisation de la situation des contractuels du secteur de l'éducation.

AADL

Les mensualités désormais payables via BaridiMob

Une convention-cadre a été signée ce jeudi au siège de la Banque nationale du logement, entre l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), Algérie Poste et la Banque nationale du logement.

Cette convention s'inscrit dans le cadre du développement du paiement électronique et de la numérisation des services publics.

Elle permettra l'utilisation du service de paiement électronique via l'application « BaridiMob » pour le règlement des mensualités des souscripteurs aux programmes AADL 1 et AADL 2, tout en préparant l'extension de ce dispositif au paiement des premières tranches pour les bénéficiaires du programme AADL 3.

Cette initiative reflète la volonté des pouvoirs publics de faciliter la vie des citoyens à travers la digitalisation des services et la réduction du recours aux paiements traditionnels, tout en renforçant la transparence et l'efficacité dans la gestion des programmes de logement.

Plus de 2 tonnes de cannabis et 5 millions de psychotropes saisis

Les services opérationnels de la Sûreté nationale ont saisi, au cours du deuxième trimestre de 2025, plus de deux (2) tonnes de cannabis, plus de cinq (5) millions de comprimés psychotropes et plus de 100 kg de cocaïne, selon un bilan rendu public vendredi par les mêmes services. « Dans le cadre de la lutte contre les crimes liés au trafic de drogue et de substances psychotropes, les services opérationnels de la Sûreté nationale ont procédé, au cours du deuxième trimestre de 2025, à la saisie de 2, 610, 886 tonnes de cannabis, de 5 557 086 comprimés psychotropes, de 100,871 kg de cocaïne et de 926 grammes d'héroïne », précise la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Selon la même source, « 9 686 individus impliqués dans ces affaires ont été arrêtés ».



Opportunités pour les jeunes du Sud

Un concours pour recruter de nouveaux éducateurs de la jeunesse

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, hier, le lancement des préparatifs pour l'organisation du concours de recrutement au grade d'éducateur d'animation de la jeunesse, prévu le 31 août 2025, au profit des jeunes des wilayas du Sud. Selon un communiqué du département, cette opération s'inscrit dans le cadre des orientations du ministre de la Jeunesse et président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, visant à garantir la transparence et la régularité des concours sur épreuves d'accès à la formation spécialisée. Elle répond également aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, émises lors du

Conseil des ministres du 23 juin 2024, aux conclusions de la réunion du gouvernement du 26 juin 2024, ainsi qu'aux directives du Premier ministre concernant l'association du CSJ à ce processus. Afin d'assurer l'équité et l'égalité des chances, le ministère a pris une série de mesures pratiques en coordination avec la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative (DGFPPRA). Celles-ci portent notamment sur l'adoption de critères de recrutement transparents et unifiés, l'uniformisation des sujets d'examen et le rapprochement des centres d'épreuves des candidats, à travers l'ouverture d'annexes dans plusieurs wilayas du Grand

Sud. L'objectif est d'alléger les charges financières et les déplacements pour les jeunes concernés. Les centres d'examen retenus sont les directions de la jeunesse et des sports (DJS) des wilayas d'Illizi, de Tindouf, de Bordj Badji Mokhtar (avec Timiaouine), d'In Guezam (avec Tin Zaouatine) et de Béchar (avec Béni Ounif et Béni Abbès), ainsi que l'Institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse (INFSCJ) de Tixeraine (Maghnia) et l'Institut national de formation des cadres de la jeunesse et des sports (INFCSJ) de Ouargla (Taleb Larbi et Douar El Maâ). Le ministère a également précisé que les INFCSJ seront associés à l'élaboration des

sujets d'examen et à la supervision du concours, afin de garantir la qualité des épreuves et la crédibilité des résultats. Des cadres du ministère seront, par ailleurs, mobilisés pour accompagner et encadrer l'opération sur le terrain. Ces dispositions, conclut le communiqué, visent à renforcer les opportunités d'emploi pour les jeunes des régions frontalières et du Grand Sud, tout en consacrant le principe de justice sociale. Elles permettront à cette frange de la jeunesse de bénéficier d'une intégration professionnelle durable et de contribuer activement au service de la Nation, dans le cadre de la vision de l'État pour un développement global et équilibré.

Accidents de la circulation

16 morts et 603 blessés en 48 heures

Seize personnes ont trouvé la mort et 603 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, survenus ces dernières 48 heures, à travers le pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El Tarf, avec 3 morts et 12 autres blessés, suite à une collision entre un minibus et un camion semi-remorque, sur l'autoroute Est-Ouest, dans la daïra de Basbas, précise la même source.

Durant la même période, le dis-

positif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 2687 interventions pour le sauvetage de 1948 personnes d'une mort certaine, alors que 566 ont été traitées sur place et 168 évacuées vers les structures sanitaires locales, déplorant toutefois le décès de 8 personnes par noyade en mer à travers les plages des wilayas de Mostaganem, Bejaia, Annaba, Oran, Tipaza et Skikda. L'intervention des plongeurs de la Protection civile de la wilaya de Jijel

a également permis de repêcher le corps sans vie d'un adolescent (16 ans), noyé dans un oued dans la daïra d'El Milia. Les secours de la Protection civile de la wilaya de M'sila sont intervenus suite au décès d'une personne et à la blessure d'une autre, dans l'effondrement d'une dalle en béton d'une habitation dans la commune de Khoubana. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 6 incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger, Tizi Ouzou, Sidi

Bel Abbes, Oran, Chlef et Tébessa. Au cours de la même période, dans le cadre de la lutte contre les incendies, les unités de la Protection civile sont venues à bout de 33 incendies, dont 6 incendies de forêt, 7 incendies de maquis, 11 incendies de broussailles, 4 incendies d'arbres fruitiers et 5 incendies de palmiers, soulignant que l'intervention rapide des éléments de la PC et les moyens déployés ont permis l'extinction de ces incendies et évité leur propagation vers d'autres espèces végétales

La station de dessalement de Koudiet Eddraouch atteint sa pleine capacité

Le groupe Sonatrach a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'entrée de la grande station de dessalement de l'eau de mer de Koudiet Eddraouch (El Tarf) en phase de production à pleine capacité, estimée à 300.000 mètres cubes par jour, soit l'équivalent de 300 millions de litres d'eau dessalée, après l'achèvement des tests techniques et des contrôles de qualité. L'entrée de cette grande station en phase de production à pleine capacité, ce jeudi à 16h31, est le fruit d'un processus technique et expérimental intégré, ayant suivi son inauguration officielle par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 25 février 2025. Toutes les étapes techniques et expérimentales avaient été finalisées avec succès, y compris les essais mécaniques, les contrôles de qualité et la vérification de conformité aux normes de sécurité, selon le Groupe. L'entrée de ce projet stratégique en phase de production à pleine capacité reflète l'engagement de Sonatrach, à travers sa filiale Algerian Energy Company (AEC), à mettre en œuvre le premier programme national complémentaire visant à renforcer la sécurité hydrique de l'Algérie dans des délais records, ajoute la même source. La réalisation de cette Grande station a été confiée à la Société algérienne de réalisation de projets industriels (SARPI), dans le cadre d'une approche nationale fondée sur la mobilisation des compétences et des capacités locales ayant pris en charge les différentes phases du projet, dès les études préliminaires jusqu'à la mise en service, note le communiqué. Pour Sonatrach, la grande station de Koudiet Eddraouch représente un acquis stratégique dans le processus de réalisation de la sécurité hydrique nationale et une preuve sur la capacité du groupe à relever les défis du développement du pays, à travers la mobilisation des énergies nationales et la consécration d'une approche responsable et pérenne, au service de l'économie et de la société.

SCIENCES & TECHNOLOGIES

Création d'un réseau de recherche sur le dessalement

Un arrêté du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, publié au Journal officiel, officialise la création d'un réseau thématique national dans le domaine du dessalement de l'eau de mer et des eaux saumâtres. Placé sous la domiciliation de l'Agence thématique de recherche en sciences et technologie (ATRST), ce dispositif ambitionne de fédérer les compétences et de renforcer la recherche appliquée dans un secteur stratégique pour l'Algérie.

Un réseau thématique de recherche dans le domaine de dessalement de l'eau de mer et des eaux saumâtres a été créé auprès de l'agence thématique de recherche en sciences et technologie. Un arrêté du ministère de l'enseignement supérieur a été publié dans le dernier numéro du journal officiel fixant les conditions et modalités de création de ce réseau. L'agence thématique de recherche en sciences et technologie, est l'établissement de domiciliation du réseau thématique. Le réseau thématique exerce dans le domaine de dessalement de l'eau de mer et des eaux saumâtres les missions définies à l'article 5 du décret exécutif n° 19-233 du 12 Dhou El Hidja 1440 correspondant au 13 août 2019 susvisé. Le domaine de dessalement de l'eau de mer et des eaux saumâtres est défini sous forme de tâches et de programmes de travail. L'Agence Thématique de Recherche en Sciences et Technologie (ATRST) joue un rôle crucial dans la programmation, le financement, le suivi et l'évaluation de la recherche scientifique et du développement technologique axés sur des priorités nationales spécifiques. Elle assure la valorisation des résultats de la recherche, l'assistance aux inventeurs et la promotion de partenariats entre les universités, les entreprises et les institutions publiques, afin de transformer la recherche en innovations



concrètes et en avantages économiques pour le pays. Elle contribue à définir les priorités nationales de recherche et propose les programmes annuels et pluriannuels dans ses domaines de compétence. L'agence lance et suit des appels d'offres thématiques et finance les projets de recherche retenus. Elle évalue les résultats des activités de recherche et développement dans le cadre de ses programmes.

L'ATRST identifie et sélectionne les résultats de recherche pour leur valorisation, contribue à l'exploitation de ces résultats et soutient les inventeurs pour la protection des brevets, l'étude de marchés et la recherche de partenaires. Elle promeut les mécanismes de soutien et de gestion des projets de recherche et assure une coordination entre les différents acteurs du domaine. L'ATRST se concentre sur les

sciences et la technologie, excluant les sciences sociales et humaines, les sciences de la vie et la santé, qui relèvent d'autres agences thématiques spécialisées. L'agence encourage la collaboration entre les chercheurs, les universités, les entreprises du secteur public et privé, ainsi que les partenaires sociaux, pour répondre aux défis sociétaux et aux besoins de développement.

Inès B.

TRANSPORTS

Sayoud mobilise son secteur pour l'IATF 2025 et la rentrée universitaire

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, au siège du ministère, une réunion de coordination consacrée au suivi des préparatifs en cours dans le secteur pour contribuer à la réussite de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévue du 4 au 10 septembre prochain à Alger, indique un communiqué du ministère. La réunion, tenue en présence des PDG des établissements relevant du secteur et des cadres centraux du ministère, a vu la présentation d'un exposé technique détaillé sur l'état du parc dédié à l'accueil des délégations et des exposants, le nombre de bus mobilisés, la capacité d'accueil des aires de stationnement et le plan de transport et de circulation. L'exposé a également porté sur l'état d'avancement du projet d'application électronique dédiée au transport, dont le lancement est prévu prochainement, afin de faciliter les déplacements des exposants et des participants. La réunion a aussi

été l'occasion de faire le point sur les mesures organisationnelles mises en place au niveau de l'Aéroport international d'Alger pour faciliter l'accueil et les formalités d'entrée des invités en provenance d'Afrique et d'ailleurs. Elle a surtout permis d'évaluer ce qui a été réalisé sur le terrain depuis la précédente réunion et de vérifier la mise en œuvre des orientations du ministre pour que le secteur des transports contribue à la réussite de cet important événement économique continental abrité par l'Algérie. Par ailleurs, le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a insisté, sur la disponibilité du transport universitaire et le renouvellement de la flotte y réservée dans l'objectif de garantir une prise en charge optimale des étudiants, lors de la rentrée universitaire 2025-2026. Lors d'une visite à l'entreprise El Djamiaya Linakl Oua El Khadamet (DNK), M. Sayoud s'est enquis de l'état du parc et de l'atelier de maintenance,

affirmant que "la sécurité des étudiants commence par la disponibilité des bus, une maintenance préventive et périodique, et un contrôle régulier pour remédier à toutes les insuffisances dans les meilleurs délais". Le ministre a également appelé à "sensibiliser les travailleurs à leurs devoirs et à assurer une mobilisation permanente au service des étudiants". Par ailleurs et lors d'une réunion présidée par M. Sayoud à l'issue de sa visite avec les cadres du secteur et les responsables de l'entreprise, le directeur général de la DNK a affirmé que "les opérations de maintenance ont été effectuées rapidement, avec la prise de toutes les mesures techniques nécessaires pour la réparation des pannes, d'où la pleine disponibilité de la flotte en vue de la prochaine rentrée universitaire". Lors de cette réunion, le ministre a souligné "la nécessité d'assumer la responsabilité pour propulser l'entreprise, à travers une ges-

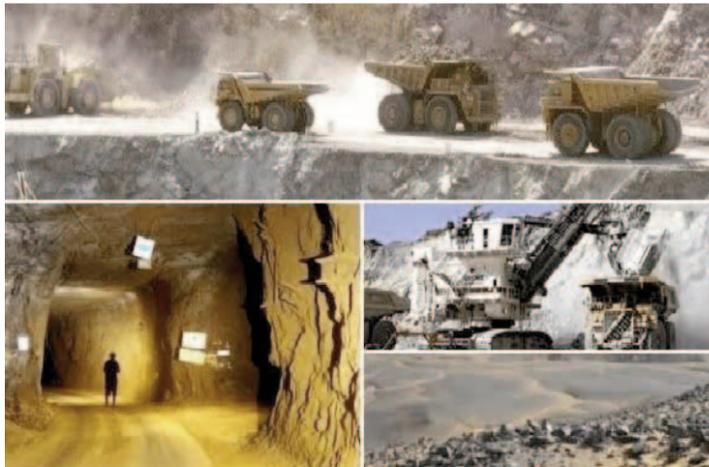
tion professionnelle, la rationalisation des dépenses et la diversification des sources de revenus". Le ministre a, en outre, mis en avant la nécessité d'"organiser le travail, de définir les responsabilités, d'appuyer et de renouveler la flotte, suivant un plan étudié". Sayoud a ordonné la mise en place d'une commission interne, afin de "procéder à un inventaire global du matériel et à évaluer son état, dans le but de mettre en place un plan pratique pour renouveler la flotte et retirer les bus hors d'usage", tout en soumettant des rapports détaillés dans les délais impartis. Au terme de la rencontre, le ministre a réaffirmé "son accompagnement et son soutien constant à la DNK, rappelant que "le personnel d'exécution constituent le maillon fort en vue de sa relance", les appelant "à davantage de discipline et de sérieux, afin de se mettre au diapason des mutations effrénées au service des étudiants".

UN DEMI-SIÈCLE APRÈS

Le gisement de Gara Djebilet franchit un cap décisif

Le gisement de Gara Djebilet entre dans une phase cruciale, celle de la réduction de la teneur en phosphore du minerai de fer, un défi technologique majeur que le groupe public Sonarem compte relever grâce au savoir-faire chinois et à l'expertise de chercheurs algériens, ouvrant ainsi la voie à une transformation profonde de l'industrie sidérurgique nationale.

Le gisement de minerai de fer de Gara Djebilet franchit une nouvelle étape décisive dans sa mise en exploitation. Après avoir surmonté les principaux obstacles naturels, un environnement désertique, l'absence d'énergie, d'eau et de moyens de transport, nécessaires à la concrétisation du projet, le groupe public Sonarem, en charge de la réalisation de ce mégaprojet, s'attaque désormais à un nouveau défi, celui de la réduction de la teneur en phosphore du minerai de fer. Cette démarche s'avère essentielle pour assurer l'avenir de ce projet stratégique, appelé à transformer en profondeur l'industrie sidérurgique nationale et à positionner l'Algérie parmi les acteurs majeurs du marché international dans ce secteur clé. En effet, après avoir lancé les travaux d'extraction et installé les premières unités de traitement primaire du minerai, Sonarem se prépare à aborder la phase la plus cruciale à savoir, la



déphosphoration. Pour réussir ce pari, l'Algérie mise sur l'expertise et les technologies de pointe chinoises, considérées comme indispensables au succès de cette opération. Dans ce cadre, des discussions ont été ouvertes avec le groupe MCC, membre du consortium chinois CMH et partenaire stratégique de Sonarem dans la conduite du projet. La rencontre, organisée, récemment, entre le PDG de

Sonarem et les responsables chinois, a porté sur la mise en place des unités de déphosphoration du minerai de Gara Djebilet ainsi que sur le transfert de technologie. L'objectif de ces échanges est d'établir un cadre renouvelé de coopération et de partenariat afin de réduire le taux de phosphore de 0,8 % à moins de 0,3 %. Ce défi majeur a été clairement souligné par le PDG de Sonarem, qui a insisté

sur la nécessité de recourir à des méthodes modernes de déphosphoration, telles que le procédé CISP et la technologie HIMLT, capables de soutenir la production de fer semi-fini destinée à l'industrie sidérurgique, selon le communiqué publié. Au-delà de la sidérurgie, la purification du minerai de Gara Djebilet suscite également l'intérêt du secteur des technologies avancées, en particulier celui de l'industrie 5.0. Le chercheur algéro-canadien Karim Zaghib, à la tête d'un projet majeur pour l'Algérie dans le domaine des batteries lithium-fer-phosphate, s'intéresse de près à la valorisation de ce minerai. Il a déjà lancé des recherches en vue d'identifier un procédé efficace de purification du minerai extrait du gisement. Lors d'une rencontre récente avec le PDG de Sonarem, le professeur Zaghib a affirmé que son équipe, composée de chercheurs internationaux, a obtenu des résultats encourageants après six mois de travaux axés sur des

méthodes durables de purification. « Notre équipe internationale, mobilisée depuis six mois, a enregistré des avancées prometteuses dans l'élaboration de procédés durables de purification du minerai », souligne le communiqué sanctionnant sa rencontre de jeudi dernier avec Soltani. Enfin, grâce à la mobilisation de l'expertise algérienne de la diaspora et au savoir-faire technologique chinois, la problématique de la forte teneur en phosphore devrait être définitivement surmontée. À cela s'ajoute la résolution de l'autre obstacle majeur, celui du transport, déjà pris en charge avec le lancement de la réalisation d'une ligne ferroviaire de 950 km. Ainsi, les deux principaux freins qui avaient bloqué ce projet depuis les années 1970, la teneur élevée en phosphore et l'absence d'infrastructures de transport, sont désormais en voie d'être levés, ouvrant la voie à la pleine concrétisation du mégaprojet de Gara Djebilet.

Ines.B

DR MESSAOUD BELAMBRI, ANCIEN PRÉSIDENT DU SNAPO, EXPERT EN PHARMACIE :

« Mutation stratégique en cours dans l'industrie pharmaceutique nationale »

Dans cet entretien, l'ancien président du Syndicat national des pharmaciens d'officines (Snafo), Messaoud Belambri, revient sur les grands enjeux de l'industrie pharmaceutique nationale, notamment le développement de la production locale et des exportations.

L'EXPRESS : L'ALGÉRIE DISPOSE ACTUELLEMENT D'UN POTENTIEL PRODUCTIF INDUSTRIEL TRÈS IMPORTANT, MAIS L'EXPORTATION RESTE ENCORE FAIBLE. OÙ SE SITUE, SELON VOUS, LE PROBLÈME ?

Entretien réalisé par Inès B.

Belambri : Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a déclaré, il y a quelques jours seulement, que notre tissu industriel national assure une couverture de 80 % de nos besoins. Cela contribue indéniablement au renforcement de la sécurité sanitaire de l'Algérie.

Les normes LM3 établies par l'OMS, auxquelles notre pays est en train de s'adapter, permettront certainement une introduction plus fluide et plus facile de nos produits sur le marché de l'exportation. Cette mise à niveau facilitera l'enregistrement de nos médicaments dans les pays que l'industrie pharmaceutique algérienne souhaite conquérir.

La mise en place d'un dispositif réglementaire aligné sur les exigences internationales et sur les normes de l'OMS, capable d'attester de la qualité, de l'efficacité et de la sécurité des produits pharmaceutiques, constitue un atout majeur pour la promotion de notre production locale à l'international.

Cet arsenal réglementaire est, de surcroît, accompagné par des outils de suivi et de contrôle reposant sur des moyens modernes : échanges de données, plateformes numériques, traçabilité renforcée, sécurité et transparence totale du circuit du médicament.



SELON DE NOMBREUX PROFESSIONNELS, L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE NATIONALE EST EN TRAIN D'OPÉRER UNE ADAPTATION STRATÉGIQUE TRÈS IMPORTANTE. PARTAGEZ-VOUS CET AVIS ?

L'industrie pharmaceutique nationale est effectivement en train de mener une adaptation stratégique d'envergure, et ce à travers plusieurs axes : la recherche et le développement au sein de nombreuses unités de production, le partenariat avec les centres de recherche universitaires, la coopération avec de grands laboratoires internationaux, l'orientation vers la production de la matière première, mais également vers le biomédicament, le biosimilaire et les thérapies innovantes. Les experts prévoient l'abandon de près de 60 % des médicaments classiques d'ici une dizaine d'années. Il est donc vital que nos industriels anticipent ces mutations dès maintenant, afin de ne pas se retrouver dépassés dans un avenir proche.

PENSEZ-VOUS QUE LES INITIATIVES ACTUELLEMENT ENGAGÉES POUR PROJETER L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE DANS L'AVENIR SONT RÉELLEMENT IMPORTANTES ?

Nous estimons que les initiatives prises actuellement pour préparer l'avenir de

l'industrie pharmaceutique sont à la fois très importantes et particulièrement intelligentes. Ces dernières semaines, plusieurs projets structurants ont été annoncés. Ils concernent le lancement de nouvelles unités de traitement et de production pharmaceutique dans des domaines variés : stérilisation des dispositifs médicaux, thérapie cellulaire et immunothérapie, fabrication de produits de chimiothérapie et de radiothérapie, ainsi que de produits de diagnostic. À cela s'ajoutent de nouvelles unités de production de matière première (antibiotiques, antalgiques, etc.), portées tant par le secteur public que par le privé. Certaines de ces unités sont d'ailleurs uniques en Afrique. La plupart de ces projets sont conduits grâce à des compétences nationales ou dans le cadre de partenariats avec de grands centres de recherche internationaux, par le biais de contrats garantissant la formation de nouvelles compétences algériennes et un véritable transfert de technologie. Il convient également de souligner l'implication précieuse de notre diaspora, qui contribue activement à la formation et au développement de l'industrie locale.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE LOCALE EST TEL QUE MÊME LA PHARMACIE CENTRALE DES HÔPITAUX (PCH) S'APPROVISIONNE ESSENTIELLEMENT AUPRÈS DES PRODUCTEURS NATIONAUX. QUEL COMMENTAIRE POUVEZ-VOUS FAIRE À CE SUJET ?

Pour ne citer qu'un exemple, SAIDAL couvre à elle seule près de 20 % des commandes de la PCH, dont 80 % concernent des produits innovants (selon le ministère de l'Industrie pharmaceutique). Par ailleurs, il faut saluer l'initiative de certains laboratoires nationaux qui se sont orientés vers la production de traitements destinés à des maladies rares ou orphelines, comme la mucoviscidose. Ce sont des pathologies sensibles, longtemps négligées en raison du manque de disponi-

bilité des traitements. Or, ce domaine n'attire généralement pas les investisseurs car il est coûteux et peu rentable. À nos yeux, ce type d'investissement mérite d'être encouragé, car il répond avant tout à l'intérêt des patients et renforce notre souveraineté et notre sécurité sanitaires. Souvent, dans le monde, les gouvernements se retrouvent pris en otage par les politiques sélectives et monopolistiques des multinationales, qui privilégient leurs intérêts économiques au détriment des impératifs de santé publique. Nos investisseurs, eux, ont pris des risques considérables dans l'innovation et la production de certains médicaments. Ils ont réussi à développer, en « full process », des traitements efficaces et beaucoup moins coûteux que certains produits importés, mais ils se trouvent aujourd'hui concurrencés par des médicaments importés et bien plus chers.

QUELS ENSEIGNEMENTS TIREZ-VOUS DE CES ÉVOLUTIONS ?

Nous assistons à une véritable mutation de notre industrie pharmaceutique, qui connaît une évolution significative et tangible. Tout cela ouvre des perspectives concrètes pour une ouverture à l'international, notamment vers les pays arabes et africains, où la demande en médicaments, classiques comme innovants, est immédiate et considérable. Nous constatons actuellement une conjugaison des efforts de tous les acteurs : universités et centres de recherche, industriels, investisseurs nationaux et étrangers, secteur de la santé et sécurité sociale. Cette synergie permet la concrétisation de projets majeurs dans le domaine des soins. Tous ces efforts et toutes ces réalisations garantissent une disponibilité continue des produits pharmaceutiques indispensables au bon fonctionnement de notre système de santé et à une prise en charge optimale des patients. De plus, la production locale assure l'accessibilité des citoyens aux soins et aux médicaments, tout en constituant un facteur de stabilité et de pérennité pour notre système de sécurité sociale.

I.B.

FAUNE

Près de 1.200 animaux protégés saisis

Parmi les animaux saisis au premier semestre 2025, 420 ont été retrouvés vivants et 357 ont pu être relâchés dans leur habitat naturel. Les autres, blessés ou morts, ont été confiés aux services compétents pour soins ou autopsie.

Durant le deuxième trimestre, 141 spécimens d'espèces menacées ont été interceptés. Près de 1.200 animaux appartenant à des espèces protégées ont été saisis durant le premier semestre 2025 dans le cadre des efforts renforcés de lutte contre le braconnage et le commerce illégal de la faune sauvage, selon la Direction générale des forêts (DGF). Ces opérations ont été menées par les services de la DGF en coordination avec la gendarmerie, la police et les douanes, a indiqué à l'APS Mme Fifi Mouhoubi, cheffe de bureau de l'organisation de la chasse à la DGF. Parmi les animaux saisis, 420 ont été retrouvés vivants et 357 ont pu être relâchés dans leur habitat naturel. Les autres, blessés ou morts, ont été confiés aux services compétents pour soins ou autopsie. Durant le deuxième trimestre, 141 spécimens d'espèces menacées ont été interceptés, dont six retrouvés morts : un fennec et cinq tortues grecques. La tortue grecque figure parmi les espèces les plus ciblées, avec 111 saisis dans la wilaya de Sétif, dont 105 ont pu être réintroduits dans leur milieu naturel, a précisé Mme Mouhoubi. Les animaux relâchés incluent notamment deux tortues d'eau douce, six rossignols philomèles, quatre mésanges charbonnières, un merle noir, trois bulbuls des jardins et trois rouge-gorges familiers. A



Bordj Bou Arréridj, un aigle royal a été remis en liberté, tandis qu'à Relizane, six faucons crécerelles et une buse féroce ont été saisis vivants. Des animaux blessés lors de leur saisie ont été transférés dans des parcs pour soins, avant une éventuelle réintroduction dans leur milieu naturel. Mme Mouhoubi a rappelé l'engagement de l'Algérie pour la protection de sa faune sauvage, notamment à travers le décret exécutif 12-235 qui liste 374 espèces non domestiques protégées, et la loi n 06-14 qui protège 23 espèces menacées, dont cinq espèces de gazelles, la tortue grecque et l'outarde houbara. A l'échelle internationale, l'Algérie est signataire de plusieurs conventions relatives à la protection de la biodiversité, telles que la Convention sur le commerce interna-

tional des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et la Convention sur la conservation des espèces migratrices (CMS). Ces engagements visent à renforcer la lutte contre le commerce illégal et la chasse d'espèces menacées, parmi lesquelles figurent la gazelle de Cuvier, le guépard du Sahara et le mouflon à manchettes.

LE CAS PRÉOCCUPANT DU SINGE MAGOT

Parmi les espèces protégées, Mme Mouhoubi a évoqué le cas du singe magot, espèce endémique de l'Afrique du Nord. En Algérie, il vit notamment dans les montagnes de Chréa, Chiffa, Béjaïa et Kherrata, où il est parfois victime de braconnage et du trafic de bébés singes. Une fois adultes, ces primates deviennent agres-

sifs, poussant leurs adoptants à les abandonner dans la nature. Cette situation complique leur réintégration dans leur groupe social, a expliqué la responsable. En plus du braconnage, le singe magot souffre d'une dégradation de son régime alimentaire. Historiquement nourri de glands, il consomme aujourd'hui des sucreries et boissons données par les visiteurs, ce qui entraîne des cas d'obésité et même de diabète. Cette espèce est protégée en Algérie depuis 2012 par le décret exécutif n 12-235 et classée "en danger" par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Elle figure également à l'annexe II de la CITES. Mme Mouhoubi a souligné, dans ce contexte, le rôle important des associations de protection de la nature et des associations de chasseurs dans la préservation de la faune. Leur présence régulière sur le terrain permet de dissuader le braconnage et de prévenir les incendies de forêts. Elle a également cité comme facteur positif potentiel le développement de l'agriculture saharienne, qui pourrait enrichir les sols, créer des microclimats, offrir des points d'eau et des zones de repos, favorisant ainsi le retour de certaines espèces, sédentaires ou migratrices.

CHLEF

Aménagement de bassins d'eau

Des bassins d'eau ont été installés dans différentes zones forestières de Chlef, à l'initiative de la Conservation des forêts de la wilaya, en collaboration avec plusieurs associations de chasse et de protection de la faune, en vue de protéger la vie sauvage et préserver l'équilibre écologique, a-t-on appris, jeudi, auprès de cet organisme. Face à la hausse des températures et dans le but d'éviter la migration des animaux et des oiseaux à la recherche d'eau, les services des forêts de Chlef ont installé des points d'eau artificiels dans la région d'El-Othmania et dans la forêt domaniale de Bou-Salah (El-Attatfa), relevant du secteur forestier d'Ouled Ben Abdelkader, a indiqué la même source. Cette opération, qui a vu la participation de nombreuses associations dédiées à la chasse et à la protection de la biodiversité et de l'environnement, en plus des riverains des forêts, vise à « maintenir les populations d'oiseaux et d'animaux sauvages sur place, éviter leur migration et leur mortalité, tout en contribuant à la préservation de l'équilibre écologique local », selon la même source. Les mêmes services, accompagnés des agents du secteur forestier d'Ouled Ben Abdelkader, de l'Association de chasse locale et de la section de Chlef de l'Association nationale d'ornithologie, ont procédé, en début de semaine, au suivi et au remplissage des bassins déjà réalisés, tout en inspectant d'autres sites appelés à accueillir ce type d'aménagements, à l'avenir. Au plan de la protection de l'environnement et de la prévention des incendies de forêt, la Conservation des forêts de Chlef poursuit toujours ses campagnes de sensibilisation. La dernière en date a ciblé, mardi dernier, les usagers du chemin de wilaya (CW) N 24 reliant Beni Haoua à Brira, un axe connu pour la densité de son couvert forestier. Cette opération a vu la participation des différents services de sécurité et de la Protection civile. La Conservation des forêts a rappelé, à cette occasion, l'importance pour les citoyens de signaler immédiatement tout départ de feu, en vue d'améliorer la rapidité des interventions, de réduire les risques d'incendie et de préserver l'environnement et la ressource forestière.



CONSTANTINE

70 participantes au camp d'apprentissage du Coran

Au total, 70 participantes prennent part au camp national d'été d'apprentissage du Saint-Coran, ouvert mercredi à Constantine, à l'école de la « Maison du Coran » relevant de l'association « Safir Al Khairiya », située à la commune d'Ain Smara, a-t-on appris jeudi auprès de son président, Toufik Sefari. Agées de 18 ans et plus, les participantes sont venues de diverses wilayas du pays dont Oum El Bouaghi, Chlef, Oran, Bordj Bou Arréridj, Souk Ahras, Mila et Sétif, a indiqué à l'APS M. Sefari, notant que ce camp de douze (12) jours, vise à « apprendre les bases de la récitation du Saint Coran et à enraciner les principes de son apprentissage » et « offre une combinaison d'apprentissage du Saint Coran et des valeurs et préceptes de l'islam ». Le programme prévoit aussi des « activités éducatives et intellec-

tuelles, ainsi que des sorties vers des sites touristiques, des monuments historiques et des structures religieuses de la ville de Constantine à l'instar de la mosquée Emir Abdelkader et des vieilles zaouïas », a-t-il ajouté. Mme Sara Ramdani, Directrice de ce camp, a affirmé qu'un staff composé d'enseignants spécialisés, sera installé spécialement à cet effet pour évaluer les stagiaires dont les meilleures seront honorées, en signe de reconnaissance pour leurs efforts et leur persévérance dans le but d'apprendre le Saint-Coran, en prendre soin et atteindre la performance dans sa récitation, ajoutant par ailleurs qu'une campagne de don de sang a été programmée en marge de cette manifestation culturelle. Approchée par l'APS, Khawla Benouareth, âgée de 20 ans venue de Souk Ahras a exprimé son désir

d'apprendre le maximum de Sourates du Livre sacré, et de règles de sa lecture. De son côté, Doua Saâd Hellal (18 ans) de Mila, inscrite à l'école « Maison du Coran » a formulé son vif attachement et intérêt à inciter les jeunes à côtoyer les écoles coraniques en vue de leur inculquer l'amour du Livre sacré et a fait part aussi de son assiduité dans l'apprentissage du Coran et l'envie de susciter la fierté de ses parents qui l'encourage à ce sujet. Opérationnelle depuis 2013, l'école de la « Maison du Coran », située au centre-ville d'Ain Smara, organise tout au long de l'année, des cours gratuits d'apprentissage du Coran en faveur des enfants et des jeunes et ne cesse d'investir au profit de ces catégories sociales, en leur proposant diverses activités pédagogiques, éducatives, culturelles et lucratives, a-t-on indiqué.

SANTÉ

Les chaleurs tuent annuellement 19 000 travailleurs

Selon Le premier rapport de l'OMS et celui de l'OMM, font état de milliards de personnes exposées à une chaleur extrême au travail dans le monde. Lesquelles personnes ont besoin d'une meilleure protection contre les chaleurs extrêmes sur leur lieu de travail.



Dans ce sillage, le changement climatique rend les conditions étouffantes plus fréquentes. Les experts appellent à une action mondiale urgente pour protéger les travailleurs contre la hausse des températures. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ont publié vendredi un rapport conjoint alertant sur le fait que la chaleur extrême met des milliards de travailleurs en grave danger, le changement climatique entraînant des vagues de chaleur plus fréquentes et plus intenses. Il s'agit du premier rapport du genre consacré spécifiquement aux dangers des chaleurs extrêmes, appelant les employeurs à s'adapter à une nouvelle normalité en matière de vagues de chaleur. Selon les estimations de l'Organisation internationale du travail, les chaleurs extrêmes provoquent chaque année plus de 22 millions d'accidents du travail et près de 19 000 décès dans le monde. Le rapport indique que

plus de 2,4 milliards de travailleurs, ce qui représente 71 % de la population active mondiale, sont déjà exposés à une chaleur dangereuse sur leur lieu de travail, ce qui accroît le risque de maladies liées à la chaleur, telles que les coups de chaleur, la déshydratation et les maladies rénales. Les auteurs du rapport ont déclaré que leurs conclusions devraient servir d'avertissement pour prendre des mesures. Des mesures doivent être prises au niveau des communautés locales, des entreprises, des institutions et des écoles. Il incombe également aux employeurs de veiller à ce que les conditions de travail soient sûres et sans danger. "Nous devons faire face à l'avenir de la chaleur extrême. C'est une réalité pour beaucoup. Il faut s'adapter ou mourir", a déclaré Johan Stander, de l'OMM. "La gravité ne se traduit pas seulement par un plus grand nombre de jours de chaleur, mais aussi par des températures plus élevées. Et très souvent, cela est considéré comme un inconfort,

quelque chose que l'on doit gérer. Mais il s'agit d'une crise sanitaire", a déclaré Rüdiger Krech, directeur de l'OMS pour l'environnement, le changement climatique et les migrations. « Le stress thermique nuit déjà à la santé et aux moyens de subsistance de milliards de travailleurs, en particulier dans les communautés les plus vulnérables », a déclaré le Docteur Jeremy Farrar, directeur général adjoint de l'OMS pour la promotion de la santé, la prévention des maladies et les soins. « Ce nouveau guide propose des solutions pratiques et fondées sur des preuves pour protéger des vies, réduire les inégalités et renforcer la résilience des forces de travail dans un monde en réchauffement. » Le rapport, intitulé Changement climatique et stress thermique au travail, s'appuie sur 5 décennies de données et souligne les effets sévères de la hausse des températures sur la santé et la productivité. Selon l'OMM, 2024 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, avec des

températures diurnes dépassant fréquemment 40 °C et parfois atteignant 50 °C. « Le stress thermique au travail est devenu un défi sociétal mondial, qui ne se limite plus aux pays proches de l'équateur - comme l'a montré la récente vague de chaleur en Europe », a déclaré Ko Barrett, secrétaire général adjoint de l'OMM. « Protéger les travailleurs contre la chaleur extrême n'est pas seulement un impératif sanitaire, mais une nécessité économique. » Le guide note que la productivité des travailleurs diminue de 2 à 3 % pour chaque degré au-delà de 20 °C. Les risques pour la santé liés à la chaleur extrême incluent le coup de chaleur, la déshydratation, les troubles rénaux et les troubles neurologiques. Environ la moitié de la population mondiale subit déjà les effets néfastes des températures élevées. L'OMS et l'OMM ont exhorté les gouvernements et les employeurs à adopter des plans d'action pour le stress thermique au travail, à sensibiliser aux symptômes liés à la chaleur et à concevoir des protections abordables et durables pour les travailleurs. « Ce rapport constitue une étape cruciale dans notre réponse collective à la menace croissante de la chaleur extrême dans le monde du travail », a déclaré Joaquim Pintado Nunes, responsable de la sécurité et de la santé au travail à l'Organisation internationale du travail. Autant dire que la chaleur étouffante n'est plus seulement une contrainte estivale : elle devient l'une des menaces les plus sérieuses pour la santé et les moyens de subsistance des travailleurs dans le monde. Les données sont sans appel. Les journées à plus de 40 °C deviennent monnaie courante et, dans certaines régions, le thermomètre dépasse désormais les 50 °C.

A.B.

CRA

Lancement de caravanes médicales de solidarité



Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a lancé un programme national de caravanes médicales de solidarité ayant pour objectif d'assurer une prise en charge médicale directe des citoyens, à travers les différentes régions du pays, a indiqué jeudi un communiqué de cette organisation. "Dans le cadre de son message humanitaire et de ses programmes sanitaires sur le terrain, le CRA a lancé un programme national régulier de caravanes médicales de solidarité, à raison de pas moins de deux caravanes par mois, en vue d'assurer la prise en charge médicale directe des citoyens et de leur faciliter l'accès aux services de santé, et ce à travers les différentes régions du pays", précise-t-on de même source. Dans ce contexte, le CRA organise, la semaine prochaine, une grande caravane médicale dans la wilaya de Béni Abbès, avec la participation de médecins spécialistes dans plusieurs disciplines et de staffs paramédicaux appuyés par des moyens de diagnostic modernes et des équipements de secours performants, permettant de réaliser des examens approfondis, d'établir un diagnostic sur place, d'assurer une prise en charge thérapeutique des malades et de leur fournir les médicaments nécessaires. Destinés aux différentes catégories, ces caravanes médicales de solidarité prévoient "des programmes au profit des détenus des établissements pénitentiaires, pour garantir leur suivi sanitaire au sein de ces espaces", indique la même source, ajoutant que "les personnes aux besoins spécifiques ont bénéficié de consultations approfondies pour les affections chroniques et d'un suivi thérapeutique spécialisé adapté à chaque cas, et que les migrants en situation irrégulière ont bénéficié d'une prise en charge incluant les services sanitaires de base et les soins nécessaires". Pour la mise en œuvre de ces initiatives, le CRA emploie "des équipements médicaux de pointe ainsi que des moyens de secours performants qui lui confèrent une grande capacité d'intervention sur le terrain et une organisation rigoureuse", faisant de ces caravanes médicales de solidarité "une empreinte indélébile dans son parcours humanitaire et une preuve tangible de son engagement constant au service de l'Homme en tout lieu".

SOUDAN

Le choléra fait près de 1.100 morts

politique de l'Etat visant à accompagner cette catégorie et à assurer son insertion au sein de la société, indique, mardi, un communiqué de ce ministère. "Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'Etat visant à accompagner les jeunes sevrés de la drogue et à assurer leur insertion dans la société, en application des instructions du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Moustapha Hidaoui, des cadres du ministère de la Jeunesse ont effectué, mardi, une visite d'inspection au Centre international de la jeunesse à Sidi Fredj et au Camp des jeunes à

Zéralda, qui sont actuellement à l'étude comme sites potentiels pour accueillir le 1er Camp national des jeunes sevrés de la drogue", précise la même source. Par ailleurs, des représentants du ministère de la Santé, de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, ont pris part à cette visite, dans le cadre de la coordination conjointe visant à "offrir à ces jeunes un environnement favorable à même de contribuer à renforcer leur confiance en eux-mêmes pour aller vers un avenir meilleur", selon le communiqué.

JAPON

L'usage de smartphones, limité à deux heures dans une ville

politique de l'Etat visant à accompagner cette catégorie et à assurer son insertion au sein de la société, indique, mardi, un communiqué de ce ministère. "Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'Etat visant à accompagner les jeunes sevrés de la drogue et à assurer leur insertion dans la société, en application des instructions du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Moustapha Hidaoui, des cadres du ministère de la Jeunesse ont effectué, mardi, une visite d'inspection au Centre international de la jeunesse à Sidi Fredj et au Camp des jeunes à Zéralda,

qui sont actuellement à l'étude comme sites potentiels pour accueillir le 1er Camp national des jeunes sevrés de la drogue", précise la même source. Par ailleurs, des représentants du ministère de la Santé, de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, ont pris part à cette visite, dans le cadre de la coordination conjointe visant à "offrir à ces jeunes un environnement favorable à même de contribuer à renforcer leur confiance en eux-mêmes pour aller vers un avenir meilleur", selon le communiqué.

INCENDIES

Plus d'un million d'hectares ravagés dans l'UE

Quatre pays de l'UE ont eux aussi déjà battu leur record annuel depuis vingt ans de relevés : l'Espagne, Chypre, l'Allemagne et la Slovaquie. Les incendies ont déjà ravagé plus d'un million d'hectares (10.000 km²) dans l'Union européenne depuis le début de 2025, une année d'ores et déjà record, alors que plusieurs feux continuent de sévir particulièrement en Espagne et au Portugal. Le bilan atteignait précisément 1.015.731 hectares brûlés jeudi à la mi-journée, une superficie plus grande que la Corse, dépassant en moins de huit mois le précédent record de 988.524 hectares sur l'ensemble de l'année 2017. En plus de ce tableau global, calculé par des médias à partir des estimations par pays fournies par le système européen d'information sur les feux de forêt (EFFIS), quatre pays de l'Union européenne ont eux aussi déjà battu leur record annuel depuis vingt ans de relevés : l'Espagne, Chypre, l'Allemagne et la Slovaquie. En proie à de nombreux feux dans l'ouest du pays, ayant fait quatre morts, l'Espagne est de loin le pays de l'Union européenne le plus

En 2025, les feux ont brûlé 1 015 731 hectares dans l'Union européenne, une année d'ores et déjà record, alors que les incendies sévissent toujours en Espagne et au Portugal.



touché par les incendies, avec plus de 400.000 hectares (4.000 km²) partis en fumée, soit près de 40% des surfaces brûlées dans l'UE cette année. Quant au Portugal, il conserve son record de 563.530 hectares brûlés en 2017 (le maximum pour un pays de l'UE), mais il n'avait jamais atteint, à la date du 21 août, une telle superficie calcinée. Les flammes ont déjà ravagé plus de 274.000 ha de forêt portugaise, causant la mort de trois

personnes. En 2017, les incendies avaient causé 119 décès dans le pays. Derrière les deux pays ibériques, suit la Roumanie, avec 126.000 ha brûlés. Hors UE, le Royaume-Uni connaît également déjà une année record, après des incendies au printemps, lors d'une vague de chaleur précoce, ainsi que dans le nord de l'Écosse fin juin. Dans les Balkans, la Serbie enregistre aussi sa pire année depuis le début des relevés. Ces estima-

tions d'EFFIS, un indicateur de l'observatoire européen Copernicus, prennent uniquement en compte les incendies ayant brûlé au moins 30 hectares. Entre début janvier et le 19 août, les feux de forêt dans 22 des 27 pays de l'UE avaient émis 35 mégatonnes de dioxyde de carbone (CO₂), un niveau inédit à ce stade de l'année, selon EFFIS, laissant présager un dépassement du record annuel de 41 mégatonnes établi en 2017.

SRI LANKA

L'ex-président arrêté pour détournement

L'ancien président du Sri Lanka, Ranil Wickremesinghe, soupçonné de « détournement de fonds publics », a été arrêté vendredi, selon des médias sur place, citant des sources sécuritaires. Wickremesinghe a été placé en garde à vue à l'issue d'un interrogatoire portant sur un voyage, qu'il a effectué à Londres en septembre 2023, pour d'assister à la remise d'un diplôme à son épouse dans une université britannique alors qu'il était chef d'Etat », ont précisé les mêmes sources.

« Nous le présentons devant un magistrat du tribunal de Colombo Fort », a-t-on ajouté, précisant que l'audition portera l'utilisation de fonds publics à des fins personnelles. Au retour d'un sommet du G77 auquel il avait participé à La Havane en 2023, M. Wickremesinghe s'était arrêté à Londres. Lui et son épouse, Mai Three, avaient assisté à une cérémonie à l'Université de Wolverhampton. Il avait assuré que les frais liés au voyage de son épouse avaient été pris en charge par sa

conjointe et qu'aucun fonds public n'avait été utilisé. Selon la police judiciaire, l'ancien dirigeant aurait eu recours à de l'argent public pour payer son voyage qui avait un caractère privé et ses gardes du corps auraient également été payés par l'Etat. M. Wickremesinghe avait été investi en juillet 2022 pour la période restante du mandat de Gotabaya Rajapaksa, qui avait démissionné une semaine plus tôt après avoir fui le pays secoué par quatre mois de manifestations contre son pouvoir.

CHINE

10 ouvriers tués dans l'effondrement d'un pont

Dix ouvriers ont été tués et quatre sont portés disparus après l'effondrement d'un pont ferroviaire en construction vendredi dans le nord-ouest de la Chine, selon un nouveau bilan rapporté par la télévision publique CCTV. Une vidéo publiée par CCTV montre le pont céder en son milieu en pleine nuit et une bonne partie de l'ouvrage plonger dans les eaux du fleuve Jaune, des dizaines de mètres en contrebas. Quinze ouvriers et un chef de projet se trouvaient sur le chantier, a rapporté le Quotidien du peuple. Le sort de deux des personnes présentes est indéterminé, selon CCTV. Un précédent bilan faisait état de 7 morts et 9 disparus. Les médias ont invoqué la rupture d'un ou plusieurs câbles de construction en acier. Le pont de Jianzha, sur la ligne Sichuan-Qinghai, est le plus long pont en arc à poutres en treillis métallique à double voie du monde et le premier de ce type sur le fleuve Jaune, assure le Quotidien du peuple.

INDE

Les jeux d'argent en ligne interdits

Le Parlement indien a adopté une loi interdisant les jeux d'argent en ligne dans lesquels, chaque année, environ un tiers de la population du pays le plus peuplé de la planète perd de l'argent, selon les chiffres du gouvernement. Cette mesure concerne aussi bien les sites de poker en ligne que ceux spécialisés dans les jeux sportifs virtuels, dits « fantasy sports ». Certaines applications « fantasy » de cricket, sport roi dans le pays, sponsorisent la ligue indienne de cricket (IPL) et l'équipe nationale. Selon les chiffres du gouvernement, 450 millions de personnes perdent un total 2,3 milliards de

dollars (2,26 milliards d'euros) par an dans des applications de jeux d'argent. La loi sur la « promotion et la régulation des jeux en ligne », a été adoptée par les deux chambres du Parlement jeudi soir. En vertu de ce texte, tout particulier ou société proposant des jeux d'argent en ligne pourrait encourir jusqu'à cinq ans de prison. « Cette législation vise à réduire l'addiction, la ruine et la détresse sociale causées par des plateformes de jeux prédatrices qui prospèrent sur des promesses trompeuses d'enrichissement rapide », a affirmé le gouvernement dans un communiqué.

NUCLÉAIRE

Reprise mardi des pourparlers avec l'Iran

L'Iran et les puissances européennes reprendront mardi leurs pourparlers sur le programme nucléaire iranien et l'allègement des sanctions, a fait savoir le ministère iranien des Affaires étrangères. Cette décision fait suite à un entretien téléphonique conjoint vendredi entre le ministre iranien des

Affaires étrangères, Seyed Abbas Araghchi, et ses homologues de France, d'Allemagne et du Royaume-Uni, respectivement Jean-Noël Barrot, Johann Wadephul et David Lammy, ainsi que la responsable de politique étrangère de l'Union européenne, Kaja Kallas, selon le ministère.

COP30

Le Brésil sommé de baisser les prix des hébergements

A moins de trois mois de la COP 30 à Belém, au Brésil, la crise des prix élevés de l'hébergement perdure et l'ONU a demandé vendredi au pays hôte la « réduction du coût des logements » pour les, selon le gouvernement brésilien. Le bureau de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'organe qui gère la COP, a demandé au Brésil d'assurer des tarifs journaliers de 100 dollars pour les pays à faibles ressources et de 400 à 500 dollars pour les autres, vendredi, lors d'une réunion virtuelle. Actuellement, il est presque impossible de trouver des locations à moins de 300 dollars par jour sur la plateforme officielle d'hébergement lancée il y a trois semaines. Le bureau de la CCNUCC a envoyé jeudi une lettre au Brésil lui réclamant une subvention pour réduire les coûts d'hébergement, a affirmé Miriam Belchior, une représentante du gouvernement brésilien, lors d'une conférence de presse. La lettre demandait de subventionner les hébergements pour « les délégations, y compris de pays plus riches que le Brésil », ce qui « ne serait pas justifiable pour la société brésilienne », a-t-elle dit. Le Brésil a soutenu une motion de pays à faibles ressources visant à ce que ce soit l'ONU qui apporte son soutien financier aux délégations. Sur les 198 pays invités à la COP 30, 47 ont déjà confirmé et payé leurs réservations à Belém, selon le gouvernement brésilien. L'Autriche a elle indiqué début août qu'elle ne participera pas car « ces frais logistiques ne peuvent pas être couverts ». Un groupe de 25 pays négociateurs de la COP a demandé il y a quelques semaines au Brésil de déplacer, au moins partiellement, le siège de l'événement vers d'autres villes disposant d'une plus grande capacité hôtelière. Il est très clair que la COP aura lieu à Belém, a déclaré André Corrêa do Lago, président de la COP 30, après la réunion avec le bureau de la CCNUCC. Le représentant du Panama auprès de la CCNUCC, Juan Carlos Monterrey, a partagé sur les réseaux sociaux son discours prononcé lors de la réunion. « Nos paroles semblent entrer par une oreille et sortir par l'autre, (...) ce n'est pas un simple problème logistique mais une folie et une insulte », a-t-il dit. Le Brésil a jugé ces paroles « inacceptables ».

BÉNIN

43 morts dans la chute d'un bus dans un fleuve

Le bilan de l'accident survenu dimanche, lorsqu'un autocar est tombé dans le fleuve Ouémé à Thio, dans le centre du Bénin, s'est alourdi à 43 morts, selon un communiqué du ministère nigérien des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'extérieur publié jeudi. D'après les précisions des médias locaux, la grande majorité des victimes sont de nationalité nigérienne. Le ministère nigérien chargé des Affaires étrangères a indiqué dans le communiqué que les 43 corps retrouvés ont été transférés à la morgue de Savè, à proximité du lieu de l'accident, puis inhumés en présence de l'ambassadeur du Niger et des membres du Haut Conseil des Nigériens au Bénin. Selon l'Agence béninoise de protection civile (ABPC), l'accident est survenu dimanche à Thio, dans le centre du Bénin, lorsque l'autocar, parti de Lomé au Togo avec 54 personnes à bord, est tombé dans le fleuve Ouémé.

EQUIPE NATIONALE

Bounedjah buteur - passeur

L'international algérien Baghdad Bounedjah a une nouvelle fois confirmé son statut de joueur décisif en offrant à son équipe d'Al-Shamal une victoire de prestige contre Al-Rayyan (4-2), vendredi soir au stade Jassim bin Hamad, lors de la 2e journée de la Qatar Stars League.



La rencontre a démarré de manière animée, avec un premier but d'Al-Shamal signé Mohamed Omar à la 40'. Mais Al-Rayyan a rapidement réagi grâce à Ahmed Alaeldin, auteur d'un doublé express aux 42e et 44e minutes, renversant ainsi le score avant la pause (2-1). Au retour des vestiaires, les joueurs d'Al-Shamal ont montré un tout autre visage, multipliant les offensives pour revenir dans le match. Leur persévérance a été récompensée à la 56e minute par l'égalisation de l'international palestinien Tamer Seyam, relançant totalement la partie. Alors que le match semblait se diriger vers un nul logique, Baghdad Bounedjah a endossé son rôle de sauveur. L'attaquant algérien, entré en action dans

les dernières minutes, a provoqué et transformé un penalty avec sang-froid à la 90+1, donnant l'avantage aux siens. En pleine confiance, Al-Shamal a enfoncé le clou dans le temps additionnel grâce à Omar Ali (90+4), scellant un succès aussi spectaculaire qu'inattendu. Avec ce but, mais aussi deux passes décisives, Bounedjah s'affirme déjà comme l'un des atouts majeurs de son club pour cette saison. Son expérience et son instinct de buteur, acquis au fil de ses années avec Al-Sadd et en sélection algérienne, apportent une dimension supplémentaire à Al-Shamal, désormais leader du championnat avec 6 points en deux journées. Pour Al-Rayyan, ce revers est un coup d'arrêt après un début prometteur, l'équipe restant bloquée à trois points au classement. Mais pour Al-Shamal et son attaquant vedette, cette victoire marque un signal fort : le club n'est plus un simple outsider et compte bien jouer les trouble-fêtes dans cette nouvelle édition de la Qatar Stars League. Cela est, par ailleurs, de bonne augure pour la sélection nationale, avec un Bounedjah qui sera en confiance et qui

viendra donc au stage de l'EN avec un moral gonflé à bloc.

AÏT-NOURI BLESSÉ, INQUIÈTE

A seulement quelques jours du retour de l'équipe nationale, Rayan Aït-Nouri a été touché à la cheville et contraint de céder sa place avec Manchester City. Il a tenté de revenir... mais sans succès. Dès la 20ème minute de jeu de ce Manchester City - Tottenham, Rayan Aït-Nouri (24 ans) a été remplacé, incapable de tenir sa place. Le latéral gauche, à nouveau titulaire et clairement apprécié par Pep Guardiola, s'est tenu la cheville après ce qui a semblé être une légère torsion. Diminué, il cédera sa place sous les applaudissements de l'Etihad Stadium, visiblement trop touché pour pouvoir continuer à jouer mais tout en marchant, ce qui peut être un bon signe. La durée de son indisponibilité devrait être communiquée dans les jours à venir, mais il est d'ores et déjà incertain pour les deux rencontres qualificatives pour la Coupe du Monde que l'Algérie disputera face au Botswana et à la Guinée.

Marouane A.

AL GHARAFÀ

Le coup-franc victorieux de Brahimi

Al Gharafa prend la tête du championnat du Qatar en s'imposant face à Al Arabi sur un coup-franc de Brahimi. Al Arabi a surpris son adversaire par un but à la 12e minute de jeu mais Joselu a répondu à la 26e d'une réalisation magnifique après une transversale de la défense, un contrôle et une belle frappe. Al Arabi n'est pas loin d'ajouter le second mais un défenseur sauve sur sa ligne. En seconde période, c'est Yacine Brahimi qui fera la différence sur un coup-franc où il surprend le gardien. Alors que ce dernier s'attendait à un centre, Brahimi frappe directement au but (54e). Brahimi capitaine a été élu homme du match, confirmant son bon début de saison.



CHAMPIONNATS ARABES D'ATHLÉTISME U18

Cinq records détenus par les Algériens

Cinq records des Championnats arabes des moins de dix-huit ans d'athlétisme sont détenus par des Algériens (trois chez les filles et deux chez les garçons), dont un vieux de près de trente ans, à savoir: celui de Baya Rahouli, au triple saut, avec un bond mesuré à 13,48 mètres, le 16 septembre 1996 aux Jeux de Lattaquié, en Syrie. Les deux autres records arabes, détenus par des filles algériennes sont ceux de Souheir Bouali sur 100 mètres, avec un chrono de 11.61, réalisé le 8 juillet 2007 à Alger, et Baya Asma Arabia en Heptathlon, avec un ratio de 5234 points, obtenu le 17 mai

2005 à Alger. Chez les garçons, les records sont relativement récents, puisque le plus ancien des deux remonte à deux ans. Il s'agit du record de Louaï Lamraoui, au Décathlon, avec un ratio de 6870 points, obtenu le 26 mai 2023 à Alger. Le cinquième et dernier record détenu par Algérien aux Championnats arabes des U18 est celui de Younes Layachi au saut en hauteur, avec une marque à 2,18 mètres, réalisée le 21 février 2025 à Alger. L'édition 2025 des Championnats arabes U18 se déroule du 23 au 27 août courant, au Complexe Sportif Radès de Tunis (Tunisie), en présence de 18

pays. Outre l'Algérie, les autres pays participants sont : le Sultanat d'Oman, la Palestine, les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite, la Jordanie, l'Irak, Bahreïn, la Somalie, le Soudan, le Maroc, la Syrie, le Qatar, le Koweït, le Liban, l'Égypte, la Libye, et la Tunisie, pays hôte de la compétition. L'Algérie s'est engagée avec un total de 34 athlètes (Garçons et Filles), qui pour la plupart ont réalisé leurs minima de qualification lors des Journées Elite & Jeunes Talents Sportifs, disputées entre le SATO du Stade 5-Juillet (Alger) et le Stade d'athlétisme de Souk El Tenine, dans la wilaya de Béjaïa.

LIGUE 1 MOBILIS

(1^{ER} JOURNÉE)

ENTAME FORTE DU CSC ET DE L'OAKBOU

Le CS Constantine et l'Olympique Akbou, ont réussi leur entame de saison, en s'imposant respectivement : en déplacement face au MC El-Bayadh (2-0) et à domicile devant l'ES Mostaganem (1-0), lors de la deuxième partie de la 1re journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputée vendredi. Le CSC, dirigé sur le banc par le nouvel entraîneur bosnien Rusmir Cviko, s'en est remis à son milieu de terrain Rebaï, auteur de l'ouverture du score (27e). En seconde période, les "Sanafir" se sont mis à l'abri en marquant le but du break, signé le jeune attaquant Khelfaoui à la 85e minute. Un départ en fanfare pour le club constantinois, qui aspire jouer les premiers rôles cette saison. En revanche, le MCEB trébuche d'entrée devant ses supporters et se met d'ores et déjà dans une mauvaise posture. Au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa, l'Olympique Akbou a dû attendre le temps additionnel, pour l'emporter sur le fil, devant l'ES Mostaganem (1-0). La nouvelle recrue estivale Addadi, a surgi pour offrir les trois premiers points aux siens, sur un penalty transformé à la 90e+13, devant le gardien international Raïs M'bolhi. Un succès décroché aux forçeps qui devrait booster les joueurs du nouveau coach, Lotfi Amrouche, après une première saison en Ligue 1, au terme de laquelle le club a failli retourner en Ligue 2 amateur. En ouverture de cette journée inaugurale, le MB Rouissat, nouveau promu, a décroché une victoire historique pour ses débuts parmi l'élite, en allant battre la JS Saoura (2-1, mi-temps : 0-0), jeudi soir au stade du 20-août 1955 de Béchar. De son côté, le MC Oran a réussi ses débuts, en renversant l'autre promu, l'ES Ben Aknoun 2-1 (mi-temps : 0-0), à huis clos, au stade Miloud-Hadefi d'Oran. Les deux affiches, MC Alger-CR Belouizdad et JS Kabylie-USM Alger, ont été reportées à une date ultérieure, en raison de l'absence de plusieurs joueurs, retenus par l'équipe nationale A' pour le Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (décalé à 2025) qui se déroule au Kenya, en Tanzanie, et en Ouganda (2-30 août).

R.S.

LIGUE 2 AMATEUR

EVOLUTION DES JOUEURS DES CATÉGORIES U17 ET U18 EN LIGUE 2 AMATEUR

Les clubs sociétaires de la Ligue 2 amateur de football pourront faire jouer en senior des joueurs issus des catégories U17 et U18, à condition d'avoir obtenu une autorisation préalable de la part de la Ligue nationale (LNFA), a annoncé la LNFA vendredi, dans un communiqué diffusé sur son site officiel. "Pour participer aux rencontres des seniors, un double surclassement est obligatoire pour les joueurs des catégories U17 et U18", a indiqué l'instance dans un courrier à l'intention des clubs. "La demande doit être formulée par l'entraîneur ou le Directeur technique sportif (DTS), en l'appuyant par des documents attestant de l'aptitude du jeune joueur à évoluer parmi les seniors", a-t-on ajouté de même source. Seuls les joueurs nés entre 2008 et 2009 sont concernés par ce surclassement, permettant de disputer des matchs officiels avec l'équipe senior. Le Championnat de Ligue 2 amateur est réparti en deux groupes : Centre-Est et Centre-Ouest. Il reprendra ses droits le 6 septembre prochain. La catégorie des moins de 21 ans (U21), appelée communément "catégorie réserve" a été supprimée cette année, et cette situation devrait obliger les clubs à puiser dans des catégories plus jeunes en cas de besoin chez les seniors, d'où l'émergence de cette formalité administrative chez la LNFA.

CHAN -2025 / 1/4 DE FINALE

Madagascar, premier qualifié pour les demis

La sélection malgache A' de football, a validé son ticket pour les demi-finales du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (décalé à 2025), en battant son homologue kenyane (1-1, aux t.a.b

: 4-3), lors du premier quart de finale du tournoi, disputé vendredi au stade Nyayo à Nairobi. Les locaux ont ouvert le score par Omija (48e), avant que les Malgaches n'égalisent, sur un penalty

transformé par Razafimaro (69e). La séance fatidique des tirs au but a souri aux Malgaches (4 tirs à 3), grâce notamment à un arrêt du gardien, Michel Toldo.

O MARSEILLE : Un joyau portugais ciblé

La tension est palpable à Marseille. L'Olympique de Marseille doit jongler entre les départs annoncés et la nécessité de renforcer rapidement son effectif. Le cas d'Adrien Rabiot, prié de quitter le club après son comportement jugé inacceptable à Rennes, oblige les dirigeants à explorer le marché. Roberto De Zerbi réclame des recrues capables de s'intégrer immédiatement dans son projet de jeu, et Medhi Benatia s'active déjà pour trouver la perle rare. Le Portugal pourrait bien offrir une solution à ce problème urgent. Le dossier Rabiot empoisonne le début de saison phocéén. L'international français n'entre plus dans les plans du staff après les incidents de Rennes. Ce départ à venir force la cellule de recrutement à accélérer ses recherches. De Zerbi, désireux de bâtir une équipe solide et disciplinée, veut des joueurs motivés et capables de hausser le niveau dès leur arrivée. Si des noms comme

Facundo Buonanotte (Brighton), Bilal El Khannouss (Leicester City) ou encore le Barcelonais Marc Casado ont circulé, une nouvelle option attire désormais l'attention. D'après LePetitOM, Gustavo Sá, jeune milieu offensif de Famalicao, est sérieusement suivi par l'OM. À seulement 20 ans, le Portugais affiche déjà trois saisons pleines au plus haut niveau. Son contrat court jusqu'en 2029 et sa valeur est estimée à environ 16 millions d'euros, soit un montant similaire à ce que Marseille pourrait récupérer en cas de transfert de Rabiot. Le timing joue contre l'OM, mais ce dossier pourrait bien constituer un joli coup. Gustavo Sá possède le profil recherché : jeune, déjà expérimenté et avec une marge de progression importante. L'idée d'évoluer dans une équipe qualifiée pour la Ligue des champions pourrait le séduire. Reste à savoir si les dirigeants parviendront à concrétiser rapidement cette piste.

Angleterre

Paqueta s'illustre face à Chelsea

Prêt à signer une saison tonitruante? Blanchi de tout soupçon dans l'affaire des matchs truqués en Premier League, Lucas Paqueta peut enfin se reconcentrer pleinement sur le football. Et l'ancien de l'Olympique Lyonnais a rapidement rappelé à quel point il est un joueur à part. Ce vendredi soir, face à Chelsea, le milieu de terrain de 27 ans a inscrit un but fantastique sous les couleurs de West Ham. Dès la 5e minute de jeu, sans être pressé par la défense des Blues, le Brésilien a déboulé côté gauche et en a profité pour prendre sa chance de très loin du pied gauche... Comme téléguidé, le ballon est venu se loger directement dans la lucarne opposée de Robert Sanchez, totalement impuissant. Un bijou qui a fait exploser le public



du London Stadium. À cause des soupçons de trucage de paris en ligne, l'avenir de Lucas Paqueta a fait l'objet de nombreuses spéculations en Angleterre depuis son arrivée en 2022. Désormais lavé de tout soupçon, par une commission indépendante, il devrait bien rester chez les Hammers cette saison. C'est en tout cas ce qu'a affirmé, Karen Brady, vice-présidente de West Ham, sur talkSPORT, un média britannique. "Je pense qu'il veut rester et nous le souhaitons absolument. Donc, le fait est qu'il restera", a martelé la dirigeante. Lucas Paqueta va enfin pouvoir véritablement lancer son aventure anglaise, même si les Hammers se sont lourdement inclinés face aux Blues (5-1).

Coupe du monde 2026 Le tirage au sort prévu pour le 5 décembre

D'abord annoncé par les médias américains dans la célèbre Sphère de Las Vegas, le tirage au sort de la Coupe du monde de football 2026 en Amérique du Nord aura finalement lieu au Kennedy Center, centre culturel de Washington, le 5 décembre prochain, a annoncé vendredi Donald Trump. Cette grande salle de spectacle n'a pas été choisie au hasard. Véritable symbole de la reprise en main du président américain sur le milieu de la culture, il souhaite la renommer prochainement à... son propre nom. C'est "probablement le plus grand événement sportif", a assuré le président des États-Unis assis dans le Bureau ovale aux côtés du président de la FIFA, Gianni Infantino, et tenant la Coupe du monde entre ses mains, avec sur la tête une casquette rouge frappé du slogan "Trump a eu raison sur tout". Bien inspiré, le 45e et 47e président des États-Unis aimerait bien "garder" le trophée pour complé-

ter sa collection dans le Bureau ovale, où il conserve déjà celui de la Coupe du monde des clubs. "C'est seulement pour les gagnants, et comme vous êtes un gagnant vous pouvez aussi la toucher", s'est extasié le patron de la FIFA au moment de présenter le trophée. Il a ensuite remis au président américain une réplique géante du ticket pour la finale du Mondial, à New York, le 19 juillet 2026. "Rang 1, siège 1", peut-on lire sur ce ticket portant le numéro "45/47", en référence aux deux mandats de Donald Trump. A moins d'un an de la Coupe du monde, la FIFA a également ouvert un bureau au sein de la Trump Tower de New-York. Au milieu de ce nouveau "show" du président américain, on en a presque oublié que la compétition ne se déroulera pas uniquement aux États-Unis. La Coupe du monde 2026, qui réunira 48 équipes, est organisée conjointement avec le Canada et le Mexique.



ALLEMAGNE

Le Bayern annonce déjà la couleur

Les Munichois prennent anecdotiquement la tête au classement en attendant les autres rencontres de la première journée samedi et dimanche, notamment le Bayer Leverkusen, vice-champion 2025 et champion 2024, qui accueille Hoffenheim samedi (15h30), alors que Dortmund se déplace le même jour à St. Pauli (18h30). Tenant du titre, le Bayern a eu les honneurs du match d'ouverture pour la 17e fois depuis sa création en 2002. Et les hommes de Vincent Kompany ont conservé les bonnes habitudes du passé, signant une 14e victoire munichoise - pour seulement trois matches nuls concédés. Dans une Allianz Arena comme toujours à guichets fermés (75.000 spectateurs), les coéquipiers de Manuel Neuer ont pu compter sur leur attaquant Michael Olise, resté sur la dynamique de sa fin de saison et de loin le meilleur Munichois vendredi en première période. Le Français de 23 ans a ébloui de toute sa classe les 45 pre-

Avec un doublé de Michael Olise et un triplé d'Harry Kane, le Bayern a corrigé le RB Leipzig 6 à 0 vendredi soir en ouverture du Championnat d'Allemagne, plaçant sur d'excellents rails sa nouvelle saison de Bundesliga.

mères minutes, inscrivant un doublé en l'espace d'un quart d'heure. A la 27e minute, il a trouvé les filets adverses sur une frappe du droit, son mauvais pied. Et juste avant la pause (42e), cette fois-ci sur son pied gauche, il n'a laissé aucune chance au gardien de Leipzig, pour marquer le troisième but munichoise de la saison.

TRIPLÉ EN 14 MINUTES POUR HARRY KANE

Entre-temps, la principale recrue estivale du Bayern Luis Diaz a inscrit son premier but en championnat d'une superbe frappe du droit avec l'aide de la barre transversale, à la conclusion d'un très beau

mouvement munichoise débuté plus d'une minute et demie plus tôt. Après la pause, c'est Harry Kane qui a pris le relais de Michael Olise. En 14 minutes, le meilleur buteur des deux dernières saisons de Bundesliga a frappé à trois reprises (64e, 74e, 78e), pour un nouveau coup du chapeau. Pour son neuvième match avec le Bayern avec trois buts ou plus (huit triplés et un quadruplé), l'international anglais est sorti à cinq minutes de la fin de la rencontre sous les ovations du public. En amont de la rencontre, le président du Bayern Herbert Hainer a confirmé que le club ne cherchera lors des derniers jours du mercato estival, que des joueurs en prêt et non en transfert. Dans l'animation offensive, le Bayern n'a recruté que Luis Diaz, et a vu partir Thomas Müller (Vancouver), Leroy Sané (Galatasaray), Mathis Tel (Tottenham) et dernièrement Kingsley Coman (Al-Nassr). Une perte en quantité qui ne s'est pas remarquée en qualité vendredi soir.

VIOLENTS AFFRONTEMENTS LORS D'UN MATCH EN ARGENTINE

UNE CENTAINE DE SUPPORTERS CHILIENS LIBÉRÉS

Le président chilien Gabriel Boric a annoncé vendredi la libération de 104 supporters chiliens arrêtés en Argentine après les violents affrontements survenus mercredi dernier lors d'un match de football qui ont fait au moins 19 blessés, dont trois graves. M. Boric a envoyé à Buenos Aires son ministre de l'Intérieur pour superviser l'état des blessés et détenir lors du match de Copa Sudamericana entre les Argentins d'Independiente et les Chiliens d'Universidad Chile. La rencontre a été arrêtée à la 48e minute alors qu'éclataient de violentes bagarres dans les

tribunes du stade Libertadores de América, au sud de Buenos Aires. Les deux équipes étaient à égalité 1-1. "Le ministre Alvaro Elizalde m'informe que le parquet vient juste de décréter la libération des 104 détenus de l'Universidad Chile qui étaient retenus dans des commissariats en Argentine", a déclaré M. Boric sur son compte X. "Nous continuerons à travailler pour éradiquer la violence dans les stades tout en défendant les droits de nos compatriotes", a-t-il ajouté. Au moins 19 Chiliens ont été hospitalisés, dont trois grièvement blessés, selon le gouvernement

chilien. L'un des blessés graves, souffrant d'un traumatisme crânien, s'est jeté dans le vide depuis les tribunes, acculé par des supporters locaux. Les incidents ont commencé lorsque les supporters chiliens dans une tribune haute ont lancé des projectiles, dont des sièges et une bombe artisanale, vers des supporters argentins qui les ont renvoyés, a constaté un journaliste de l'AFP. De nombreux supporters argentins, certains bâtons en mains, s'en sont violemment pris aux supporters chiliens sans que les services de sécurité n'interviennent.

LES MOTS CROISÉS

LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

I. Bon chanteur et spécialiste du crochet. II. Réponse à référendum. Elle ne se méfie pas. III. Coin perdu. Dans le coup. IV. Décrépite. Traînard. V. Rose coupée en deux. Ouvrent les portées. VI. Jamais entendu parler. Terre du potier. VII. Préposition. Héros suisse. VIII. Salaire ou dividende. Largeur de tapisier. IX. Dignitaires polonais.

VERTICALEMENT

1. Ne sont pas forcément dépourvus de nobles sentiments quand ils s'allient à l'aristocratie. 2. Alternative. Paquet de vers. 3. Endroit signalé. Part. 4. Rejeter. 5. Donna le sein à Dionysos. 576 mètres. Opéra à l'est. 6. Chevelue, au grand dam de Jules César. Celés. 7. Pour faire court, c'est vraiment nickel. Pour suspendre les carcasses. 8. Du genre à se laisser tondre la laine sur le dos. Passe à Rennes. 9. Invisibles, elles permettent de garder l'oeil nu.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									

SOUVERAIN REPRÉSEN- TANTE	ENGUEU- LADE LUNETTEUX	BRILLE DE LOIN BICHONNÉ	PLANCHES A DESSIN BAT LE ROI	OISEAU MIGRATEUR TRANSPORT PARISIEN	PLAN D'ÉPARGNE BOISSON DU MATIN
JOUEURS DE BASKET PEINTRE FRANÇAIS				PARCEL RÉCOLTE	
RAT OU SOURIS UN GARS			MÂCHOIRE FATIGUÉE	JOYEUX COUP DE PIED	PLONGÉ
	CHANDELLE		DIMINUTIF VALLÉE INONDÉE		
MAL À L'ESTOMAC AUTHEN- TIQUE				SIGLE EUROPÉEN FÉTARD	EXIGIBLE
		VICTOIRE DE NAPOLEON AVANT LES POISSONS			PARTICULE CROCHET DE BOUCHER
ULTIMATUM	SONGEA EXTORSION DE FONDS		ARÔME COURSES		
			SERVICES NON RENDUS		DÉCHET HUMAIN
PASSAGE LIBRE	PAYS ENSOLEILLÉ TRIBUNAL			ÉLIMINE MALADIE HONTEUSE	
			SENTIR MAMELLE		TONNEAU
SUR LE TAPIS FAISAIT UNE DIÈTE		DISPERSÉ DRAME JAPONAIS			CONFÈRE DANS
				FIXÉ	
BOÎTE À CRAYONS				SANS TRACE	

SUDOKO

4		8	1			3		
	6		4			5		7
	3		6		2		1	
		6		2	9	1		
3	5						2	6
		7	5	6		9		
	8		3		7		5	
7		2			4		8	
		3			6	4		1

MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : Fukushima

- | | | | | | | |
|-----------|-----------|-----------|-----------|---------|-----------|----------|
| ABSOLUE | CARDAMOME | DISTILLER | FOUGERE | JASMIN | OLFACTIF | ROMARIN |
| AGRUME | CEDRE | DOMINANTE | FRAGRANCE | LAVANDE | ORIENTAL | SANTAL |
| ALAMBIC | CIVETTE | ECORCE | FRAIS | MIMOSA | PARFUM | SENTEUR |
| AMBRE | COLOGNE | ENCENS | GOMME | MUSQUE | PATCHOULI | VANILLE |
| BENJOIN | CORNUE | FLORAL | HERBE | NEROLI | PETALES | VERVEINE |
| BERGAMOTE | DIFFUSE | FLUIDE | HUILE | ODEUR | RESINE | VETIVER |

S E L A T E P B E N J O I N E
 I P D H E R B E V L A T N A S
 I L A N Y F E E U Q S U M H U
 V L O R A G R U M E M L E U F
 E A U R F V G A A N I U T I F
 T T N O E U A N G D N C T L I
 I G N I H N M L I R A C E E D
 V S N A L C O S O R A Y V N L
 E E A B N L T C D F A N I I A
 R N M S L I E A L G L M C S R
 E T B O L A M O P N O U O E O
 G E R L C O L O G N E M I R L
 U U E U M R U E D O I G M D F
 O R I E N T A L A M B I C E E
 F R A I S N E C N E C O R C E

SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS

SUDOKO — LES MOTS CROISÉS

3	7	1	2	5	4	6	8	9
4	6	9	8	7	8	5	7	4
5	9	8	1	3	6	2	7	4
4	5	9	6	9	3	1	6	8
2	8	2	3	7	4	6	5	1
7	1	9	2	6	5	4	3	8
5	6	3	8	9	4	7	2	1
2	4	8	1	7	3	5	6	9

LES MOTS CROISÉS

R	I	A	H	E	R	S	R	
L	A	N	B	S	S	A	V	
N	E	E	E	E	E	N		
S	I	T	T	T	N	V		
D	S	S	S	E	L	Z		
N	O	L	E	A	R	L	O	
S	A	E	C	R	E	O	H	
E	D	E	E	E	E	E	L	
R	O	T	E	N	S	T	E	
E	C	O	N	N	V	L	M	
T	E	I	E	N	O	I	R	
S	C	S	T	E	R	L	R	
S	A	L	A	I	N	A	S	
S	A	L	O	E	S	E	T	
U	C	F	P	M	P			

CULTURE

Réformes majeures pour moderniser le secteur artistique

La scène culturelle algérienne connaît depuis début 2025 une « dynamique sans précédent » marquée par la promulgation de plusieurs décrets et décisions. Ces mesures visent à « créer un environnement propice à la créativité », à renforcer la place de l'artiste et à faire de la culture un levier économique et social.

■ Samy Terki

Le ministère de la Culture et des Arts a affirmé, jeudi dans un communiqué, que la dynamique « sans précédent » que connaît la scène culturelle en Algérie, à travers la promulgation de décrets exécutifs et de décisions réglementaires, s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique des plus hautes autorités du pays visant à « créer un environnement propice à la créativité ». Depuis le début de l'année 2025, le secteur culturel est marqué par une série de textes juridiques présentés comme « un tournant majeur dans le processus de modernisation du cadre juridique et législatif du secteur culturel et artistique ». Ces mesures visent à « valoriser la place de l'artiste et à renforcer le rôle de la culture comme levier de transformation économique et sociale dans l'Algérie nouvelle », souligne le ministère. Le communiqué rappelle notamment le décret exécutif n° 25-196 du 13 juillet dernier, publié au Journal officiel n° 49 du 28 juillet, qui « a réorganisé le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel et lui a donné un nouveau nom : Centre national du cinéma ». Cette réforme a pour objectif de « faire du Centre l'outil structurel principal de mise en œuvre de la politique nationale dans le domaine du cinéma », conformément aux conclusions des Assises nationales du cinéma tenues en janvier dernier sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le Centre national du cinéma est désormais chargé « d'organiser et d'accompagner l'activité cinématographique, de délivrer les autorisations et visas, d'accompagner les projets d'investissement et de gérer les aides publiques destinées aux œuvres cinématographiques ».



Il devient ainsi « le guichet unique pour toutes les démarches liées à l'industrie cinématographique, facilitant ainsi l'accès des professionnels aux différents services administratifs et techniques ». Dans le même numéro du Journal officiel, figure également le décret exécutif n° 25-198 portant création d'une « Autorité de médiation, de déontologie et d'éthique de l'activité cinématographique ». Il s'agit d'une instance nationale chargée « d'élaborer une charte déontologique, d'en assurer le respect, de jouer un rôle de médiation entre les professionnels du secteur, de promouvoir une concurrence loyale et de protéger les droits des acteurs de la filière ». Cette autorité contribuera à « améliorer les performances, garantir la qualité des activités cinématographiques et promouvoir l'industrie du cinéma ». Le communiqué cite également le décret exécutif n° 25-199 du 13 juillet relatif aux modalités de

création et de gestion des coopératives artistiques. Présenté comme « le premier texte juridique du genre encadrant ce type d'institutions culturelles », ce décret vise à encourager « une dynamique économique durable dans la production culturelle, par et pour les passionnés et professionnels du monde de la culture et des arts ». Le ministère le qualifie de « véritable acquis historique » car il « consolide les fondements du travail solidaire et professionnel, offre un cadre légal garantissant la transparence et accompagne les mutations numériques et économiques ». Il « fournit aux artistes un espace professionnel durable qui protège leurs droits et renforce leur production culturelle et artistique, tant sur le plan matériel que moral ». Dans le domaine de la lecture publique, le Journal officiel n° 52 du 17 août a publié un arrêté interministériel daté du 24 juillet 2025 prévoyant la création de 15 nou-

velles bibliothèques dans plusieurs wilayas. Cette initiative s'inscrit dans « un programme national ambitieux visant à doter chaque commune d'au moins une bibliothèque, dans le cadre d'un réseau national couvrant l'ensemble du territoire ». Elle vise à « généraliser les espaces de lecture, encourager la pratique de la lecture et renforcer le réseau des bibliothèques publiques en tant que pilier essentiel de la promotion de l'action culturelle ». Le ministère de la Culture et des Arts conclut que l'ensemble de ces textes réglementaires, par leur diversité et leur ampleur, « matérialisent une vision intégrée visant à établir une base juridique renouvelée pour le secteur culturel et artistique, répondant aux exigences de la gouvernance, aux défis actuels et offrant aux artistes et créateurs un cadre professionnel souple et efficace ».

S.T.

Projection de « Zighoud » à Alger en présence du ministre de la Culture

La Cinémathèque d'Alger a abrité, mercredi soir, la projection du long-métrage « Zighoud », consacré à la vie et au parcours du colonel Zighoud Youcef, figure majeure de la Révolution et initiateur des attaques du Nord-Constantinois du 20 août 1955. Produit par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droits et réalisé par Mounès Khammar, le film revient sur le destin du chef de la Wilaya II historique, tombé au champ d'honneur le 23 septembre 1956 à l'âge de 35 ans. La séance s'est tenue en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zoheir Ballalou, à l'occasion de la Journée nationale du Moudjahid. En marge de la projection, Zoheir Ballalou a salué le lancement des Journées du film révolutionnaire, organisées dans une douzaine de wilayas. Selon lui, cette initiative reflète « l'engagement de l'État à protéger et valoriser la mémoire nationale à travers le

cinéma », en ancrant la symbolique de la Révolution dans la conscience des jeunes et en renforçant le lien entre histoire et identité. Le réalisateur Mounès Khammar a expliqué avoir voulu montrer l'homme derrière le combattant. Le film évoque le père de famille ayant perdu six de ses enfants, mais aussi l'époux et le père contraint de quitter sa femme et sa fille unique, Chama, pour rejoindre le maquis. Durant plus de deux heures, la projection a mêlé intensité dramatique et fidélité historique, suscitant une vive émotion chez le public. Plusieurs spectateurs ont souligné la force des scènes retraçant les grandes étapes de son engagement, notamment sa participation à la réunion des 22 et son rôle aux côtés de Didouche Mourad lors du déclenchement de la lutte armée dans le Nord-Constantinois. Le scénariste du film, le professeur Ahcène Tililani, a rappelé que

les attaques du 20 août 1955 et le Congrès de la Soummam ont constitué un tournant décisif dans la guerre de libération. Selon lui, ces événements ont permis de renforcer l'organisation du combat et de donner une plus grande visibilité internationale à la cause algérienne. Pour leur part, les réalisateurs Walid Bouchebbah et Hadjer Sebata ont souligné l'importance de l'implication de jeunes cinéastes capables d'apporter des visions nouvelles et des approches modernes dans le traitement de l'histoire nationale. Plusieurs voix se sont élevées, à l'issue de la projection, pour appeler à la réalisation d'autres films consacrés à Zighoud Youcef. Les deux heures et demie du long-métrage n'ayant pas suffi, selon eux, à retracer la richesse d'un parcours marqué par des sacrifices et des décisions historiques majeures.

S.T.

CULTURE ET MÉMOIRE

La Bibliothèque nationale rend hommage aux héros du 20 août

À l'occasion de la Journée nationale du Moudjahid, la Bibliothèque nationale (BN) accueille une grande exposition documentaire placée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts. Fidèle à sa vocation de gardienne de la mémoire, l'institution organise régulièrement des activités lors des dates marquantes de l'histoire nationale. L'exposition réunit plus de 400 ouvrages en arabe et en français, des revues et journaux datant des années 1960 et 1970, ainsi que des archives audiovisuelles et numériques. Mohamed Teldji, directeur de la communication et de la recherche à la Bibliothèque nationale, a rappelé que le 20 août 1955-1956 représente « un tournant majeur dans le mouvement national et dans la lutte de libération ». Selon lui, la BN a voulu marquer cette date en proposant un parcours diversifié mêlant documents papier, films, archives sonores et supports électroniques. Les visiteurs peuvent ainsi découvrir des documents retraçant les commémorations successives de cet anniversaire, mais aussi des images sensibles et poignantes rappelant les événements marquants du Congrès de la Soummam et de l'offensive du Nord-Constantinois. Des témoignages de moudjahidine sont également projetés à travers des films documentaires et des supports numériques regroupant conférences et séminaires consacrés à cette période décisive de l'histoire algérienne. Un riche fonds iconographique complète cette exposition. Des photographies issues des archives de l'Agence Algérie Presse Service (APS) illustrent les célébrations du 20 août après l'indépendance, mettant en lumière l'importance de cette date dans la construction de la mémoire nationale. Un espace pédagogique a été spécialement conçu pour les plus jeunes. Des ouvrages destinés aux enfants y sont exposés afin de les sensibiliser et de créer un lien entre générations autour de l'histoire nationale. Pour Mohamed Teldji, l'objectif est double : « célébrer le double anniversaire du 20 août et mettre en lumière le sacrifice des moudjahidine et des chouhada qui ont planifié et mené à bien ce programme national pour parvenir à l'indépendance du pays ». Il appelle par ailleurs la jeunesse à consulter les sources officielles, rappelant que la Bibliothèque nationale conserve un large corpus de documents sur la guerre de Libération et le patrimoine historique algérien. Ouverte au public depuis le 18 août, l'exposition se poursuivra jusqu'au 31 août dans les espaces de la Bibliothèque nationale à Alger. Elle se veut à la fois un moment de recueillement, une leçon d'histoire et une rencontre avec la mémoire vivante du pays.

R.C

16



- Alger 29°
- Ouargla 42°
- Oran 30°
- Constantine 41°

1DJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISH.
04:04	12:54	16:42	19:53	21:30

Vers la revalorisation du SNMG

Dans un entretien accordé au quotidien Horizons, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, a affirmé que la revendication portant sur la revalorisation du salaire national minimum garanti (SNMG) a reçu une réponse favorable de la part du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Selon lui, cette revalorisation interviendra fin 2025 et début 2026.



Portugal

plus de 1 300 décès liés à la vague de chaleur cet été

Les autorités portugaises ont indiqué que la vague de chaleur qui a frappé le pays entre le 27 juillet et le 15 août a causé la mort de plus de 1 331 personnes. Selon les données analysées à partir du Système d'information sur les certificats de décès (SICO), le groupe des 75 ans et plus a été le plus durement touché, avec 1 330 décès. Les mois de juillet et août ont été marqués par plusieurs alertes à la chaleur intense, qui ont coïncidé avec une hausse significative de la mortalité dans tout le pays. Selon la Direction générale de la santé (DGS), cette surmortalité a concerné toutes les régions du Portugal, avec une incidence plus élevée dans le nord, le centre et l'Alentejo. L'autorité sanitaire explique que les températures élevées ont été le principal facteur aggravant, favorisant la déshydratation et accentuant les maladies chroniques, notamment les affections cardiovasculaires et respiratoires, chez les populations les plus vulnérables. Le mois de juillet a été particulièrement critique, avec deux vagues de chaleur successives : du 1^{er} au 9 juillet, puis du 25 au 31 juillet. L'IPMA a confirmé que le 9 juillet était la journée la plus chaude jamais observée au Portugal depuis 1931.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION /Dimanche 24 août 2025//N° 1144// PRIX 20DA

Du 25 au 29 août

le cinéma Es-Sâada accueillera la première édition des «Spectacles humoristiques d'Oran».

La première édition des «Spectacles humoristiques d'Oran» se tiendra du 25 au 29 août à la salle de cinéma Es-Sâada, en hommage à l'acteur et humoriste Sirat Boumediene

A indiqué samedi le chef du service des activités culturelles à la direction locale de la Culture et des Arts. Noredine Mekhaïssi a précisé, lors d'une conférence de presse tenue en présence de la comédienne Fadhela Hachmaoui (présidente du jury) et du comédien Mohamed Mihoubi, que cette manifestation est organisée sous le patronage du wali d'Oran, Samir Chibani, à l'initiative de la direction locale de la Culture, en collaboration avec le commissariat du Festival des arts et des cultures populaires, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), ainsi que l'Assemblée populaire communale. Placée sous le slogan «L'été, moment de rassemblement et de joie», cette première édition rassemblera 67 artistes issus de différentes wilayas du pays telles que Oran, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Mascara, Mostaganem, Relizane, El Meghair et Alger, a-t-il ajouté,

précisant que l'entrée est gratuite pour les familles. L'événement proposera une série de spectacles humoristiques interprétés par plusieurs artistes comiques et comédiens, entre autres "Abdelkader secteur", Zoubir Belhor, Mohamed Khassani, Mohamed Yabdri, Imad Guedid, Hamid Chenine, Zaza, Hindou, Houari Bouabdallah. De son côté, Mohamed Mihoubi, responsable de la programmation, a souligné la volonté de raviver l'art humoristique à Oran et de favoriser les échanges entre jeunes artistes et comédiens confirmés, indiquant que des efforts sont en cours pour institutionnaliser cet événement et en faire un rendez-vous annuel. Pour sa part, la présidente du jury, Fadhela Hachmaoui, a annoncé que les futures éditions seront dédiées, chacune, à la mémoire d'un artiste comique ou dramatique, en reconnaissance de leur parcours et de leurs contributions sur scène.



In Salah en tête du classement des villes les plus chaudes du monde



Selon les données du site spécialisé « Eldorado weather », plusieurs villes algériennes figurent parmi les plus chaudes du globe au cours des dernières 24 heures. In Salah est en tête du classement mondial avec 46,5 °C, suivie par Adrar qui a enregistré

46,2 °C. Le classement se poursuit avec Hassi Messaoud, le poste Bidon 5 situé au sud du pays, In Guezzam, Ouargla, Timimoun, puis Bordj Badji Mokhtar, qui apparaissent dans le top 15. Le classement inclut également des localités du Koweït, d'Arabie saoudite et d'Iran.

Matteo Salvini

invite Macron à aller lui-même à la guerre

Le numéro deux du gouvernement italien Matteo Salvini a lancé une violente charge contre le président français, dénonçant également des « macronades » et invitant les « va-t-en-guerre » à se taire. Salvini a déclaré : « Vas-y toi, si tu veux. Tu mets le casque, le gilet pare-balles, le fusil et tu pars en Ukraine », a-t-il lancé à l'adresse d'Emmanuel Macron, faisant allusion à l'envoi possible de troupes européennes en soutien à Kiev dans la guerre avec la Russie, comme le plaide la France.

Pour l'acteur espagnol Javier Bardem, l'armée sioniste est nazie

L'acteur espagnol oscarisé Javier Bardem a publié sur Instagram, une plateforme basée aux États-Unis, une vidéo montrant un tireur d'élite israélien ciblant un enfant palestinien. En réaction à cette vidéo, dans laquelle le tireur d'élite exprime sa joie, l'acteur a publié les messages suivants en anglais et en espagnol : « Les Forces de défense israéliennes (FDI) sont nazies. Vous vous souvenez d'Amon Göth dans La Liste de Schindler ? Un officier SS sadique qui tirait sur des prisonniers depuis son balcon pour son plaisir. » Il incarnait la banalité du mal et l'impunité de la cruauté dans un régime militaire oppressif. » Il a ajouté : « Aujourd'hui, les FDI appliquent la même logique de terreur et de déshumanisation contre le peuple palestinien. »



Pour inculquer les bonnes pratiques de l'économie de l'eau

L'AGIRE intensifie ses actions de sensibilisation

L'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) a mené, durant le premier semestre de l'année en cours, plusieurs actions de sensibilisation ayant touché différentes franges de la société à travers le pays, avec pour objectif de promouvoir les bonnes pratiques d'économie et de gestion durable de cette ressource vitale. Selon son bilan semestriel, l'AGIRE a sensibilisé 14 549 élèves en organisant 260 «classes d'eau» dans les établissements scolaires, via ses cinq agences de bassin hydrographique (ABH), ainsi que 53 sorties éducatives ayant permis à 1.422 écoliers de découvrir diverses infrastructures hydrauliques, notamment des stations d'épuration, des barrages et des stations de pompage. La mobilisation s'est étendue bien au-delà des écoles. En partenariat avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, une campagne nationale de sensibilisation a été menée durant le mois de Ramadhan dans l'ensemble des mos-

quées des 58 wilayas, à travers la diffusion de messages sur la valeur de l'eau et le devoir de la préserver avant les prières de Tarawih et du vendredi. Pour renforcer l'adhésion des imams, des journées d'information ont été organisées, notamment en juin à l'École nationale Dar El Imam d'Alger, sous le slogan : « La préservation de l'eau est un devoir religieux et une prise de conscience sociétale ». L'objectif était d'exposer les défis liés à la rareté de l'eau et aux effets du changement climatique, de présenter des données locales sur la disponibilité de la ressource et d'encourager l'intégration de messages écologiques dans les prêches. Cette mobilisation religieuse a culminé à l'occasion de l'Aïd El-Adha avec une rencontre nationale regroupant imams et mouchichates représentant les 58 wilayas, afin d'inciter les citoyens à une utilisation rationnelle de l'eau en période de forte consommation. La campagne a également ciblé les femmes au foyer, notamment dans les

wilayas de Ouargla et Béchar, où 571 participantes ont pris part à des ateliers organisés dans des mosquées et écoles coraniques. Des enfants ont aussi été sensibilisés, à l'image de ceux de l'école coranique Cheikh Mohamed Ben Mohamed Mahdjoubi de la mosquée Abi Dhar El Ghifari à Ouargla, où 40 élèves ont suivi un « cours d'eau » animé par l'ABH du Sahara. En parallèle, l'AGIRE a initié plusieurs journées techniques et scientifiques réunissant acteurs institutionnels, chercheurs, universitaires ainsi que des représentants des secteurs agricole et industriel. Les débats ont porté sur des thèmes majeurs tels que la réutilisation des eaux usées, la recharge artificielle des nappes et les mécanismes d'économie de l'eau. À travers ce bilan, l'AGIRE réaffirme son engagement à poursuivre et renforcer ses efforts de sensibilisation, tout en contribuant activement à la gestion durable des ressources hydriques du pays.